

Respirer de l'air vicié dans les hôpitaux

La ventilation des budgets d'abord!

♦ La prise d'air frais du département de pédiatrie du centre hospitalier Saint-Joseph, à Trois-Rivières, s'élève au milieu d'une mare d'eau stagnante, sur le toit mal drainé de l'établissement. On y trouve des champignons et moisissures, et des algues. Tout autour, dans un rayon de moins de 30 mètres, une quinzaine de cheminées évacuent de l'air vicié: celles de la chute à linge sale, de la chute à déchets, la cheminée du système de chauffage central et celle de l'incinérateur pathologique, dans lequel on se débarrasse, notamment, des organes contaminés, des placentas et des déchets venant des unités de soins.



par **Andrée ROY**

Les filtres, les serpentins de chauffage et la «panne de condensation» de l'unité de ventilation de la pédiatrie contiennent les restes de milliers d'insectes. Analysés par le département d'entomologie de l'Université McGill, ils se révèlent être des cadavres de mouches domestiques et des larves de coléoptères qui se nourrissent de premières.

Les deux moteurs qui doivent forcer l'évacuation de l'air vicié de la pédiatrie vers l'extérieur sont branchés à l'envers, ne remplissant que partiellement leur fonction.

Voici une partie des découvertes faites les 30 et 31 mars dernier par une équipe chargée d'analyser le système de ventilation de la pédiatrie du CH Saint-Joseph, sur la demande du Département de santé communautaire de Trois-Rivières. De quoi accrédi-ter l'hypothèse que c'est autour de la ventilation qu'il faut chercher pourquoi, en novembre 1986, un nombre anormalement élevé de cas de tuberculose découverts chez les enfants admis à la pédiatrie a forcé la fermeture de ce département.

Mais voilà que le coordonnateur en santé publique du DSC, le docteur Maurice Poulin, déclare que le système de ventilation ne peut être «mi la cause ni le véhicule, mais peut-être un facteur aggra-

A l'heure des compressions budgétaires et des économies d'énergie, on «coupe» de plus en plus dans la ventilation des immeubles hermétiques. Pour épargner des gros sous, on économise l'air frais. Le problème se pose avec encore plus d'acuité dans les hôpitaux, où l'atmosphère est pour ainsi dire infectée. Qu'on pense aux centres hospitaliers Saint-Joseph de Trois-Rivières et Saint-François d'Assise, dont la ventilation douteuse serait à l'origine d'épidémies. Le scandale, c'est que les gouvernements, la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) et les employeurs semblent calculer davantage en termes d'économies qu'en termes de prévention. Andrée Roy est allée y voir de plus près.



A l'hôpital Saint-François d'Assise: des fenêtres hermétiques, une ventilation douteuse... et une épidémie bizarre.

vant» de cette infection qui a atteint 43 enfants et 15 salariés, selon les tests effectués par l'hôpital. D'après lui, il faut chercher ailleurs la bactérie responsable.

Pas touche... à la ventilation

Au moment de ces déclarations, la directrice du DSC avait déjà autorisé depuis un mois la réouverture de la pédiatrie du CH Saint-Joseph, fermée depuis plus de quatre mois. Le docteur Mireille Lajoie avait alors parlé d'un «risque calculé», mentionnant que toutes les précautions avaient été

prises cependant. Les vieux systèmes d'humidification à l'eau froide (dans lesquels on a découvert, il y a deux ans, des bactéries infectieuses) avaient été détruits et remplacés, de même que plusieurs autres équipements. On affirmait que le système de ventilation avait été revu et qu'un ménage complet avait été fait pour qu'il n'y ait plus de risques du côté de la pédiatrie. Pourtant, les 30 et 31 mars...

Malgré les découvertes mentionnées au début de ce texte, le syndicat CSN qui représente 600 des 1.600 employés de l'hôpital n'a

pas réussi à obtenir une remise en question plus poussée du système de ventilation de l'établissement au complet. On a bien nettoyé les secteurs plus «spectaculaires», réparé les canalisations crevées et rebranché les moteurs correctement. Mais il semble que la relocalisation des entrées d'air frais devra attendre.

C'est le réaménagement du bloc opératoire qui constitue la priorité de dépenses au CH de Trois-Rivières. A l'été 1984, les médecins spécialistes avaient fermé la clinique externe et la salle d'urgence,

et les chirurgiens cessé d'opérer. Ils dénonçaient la vétusté des équipements en chirurgie et l'insalubrité du bloc opératoire, due en partie à son mauvais système de ventilation.

A l'hôpital Saint-François-d'Assise, à Québec, même attitude rigide autour d'un système de ventilation qui a pourtant été pointé du doigt dans deux affaires différentes depuis 1982. Son mauvais entretien aurait tout d'abord contribué à propager un mystérieux virus parmi le personnel de l'aile

A: une sorte de mononucléose accompagnée de dépression.

Les «normes» respectées

Actuellement l'objet d'importantes modifications, le système de ventilation deviendra, soutiennent 1.800 employés de l'hôpital, un danger pour leur santé parce que ne leur fournissant plus que de l'air en majeure partie vicié.

La CSST vient d'autoriser la continuation des travaux effectués par la firme Econoler, après les avoir suspendus pour vérifier si les inquiétudes des employés étaient justifiées. Interdisant à la firme de recirculer l'air des laboratoires comme il avait été prévu, la CSST se dit par ailleurs généralement satisfaite des réponses fournies par l'hôpital et les ingénieurs-conseils d'ADS. Il semble que malgré la présence d'étrangers sur la canalisation d'air frais qui sera conservée pour l'aile A, le minimum requis par la CSST de 2,4 litres/seconde/personne d'air renouvelé sera respecté durant les heures «d'exploitation» de l'hôpital.

En entrevue téléphonique, l'inspecteur Gilles Lapointe, de la CSST, admet cependant que cette norme prescrite par le règlement 15 devrait être haussée. La norme minimale requise dans des endroits où l'on ne retrouve pas de contaminants devrait au moins être du triple, dit-il.

Aux Etats-Unis, l'American Society of Heating, Refrigerating and Air Conditioning Engineers (ASHRAE) en propose une nouvelle depuis décembre 1986, soit 10 l/s/p d'air neuf atmosphérique. En Europe, la norme optimale préconisée est de 20 à 25 l/s/p.

La CSST confirme également que la concentration «égale» de bioxyde de carbone (CO₂ produit et exhalé par l'organisme humain) qu'elle permet dans l'atmosphère des lieux de travail va jusqu'à 5000 parties par million (ppm). «Mais on accepte les plaintes à partir de 2000 ppm», nuance Gilles Lapointe.

Les enquêtes faites par la CSN révèlent que les occupants d'immeubles hermétiques ventilés mécaniquement se plaignent de maux dès que la concentration de CO₂ atteint 700 ppm. La concentration naturelle de bioxyde de carbone dans l'atmosphère est d'environ 350 ppm, dit Claude Mainville, du Service de génie industriel de la CSN.

Quand les autorités jouent à l'autruche

♦ Voilà au moins cinq ans qu'on «découvre» que l'atmosphère des immeubles hermétiques endort, empêche les gens de porter leurs lunettes cornéennes, provoque maux de tête, étourdissements, saignements de nez, nausées et vomissements. Certains occupants en ont des infections de la peau, d'autres des sinusites et des rinites, des gripes et des rhumes répétitifs, quasi inguérissables.

Mais on n'en est plus au «syndrome des tours à bureaux» quand on parle aujourd'hui des méfaits de la ventilation mécanique dans des immeubles sans fenêtres ouvrables. Dans les milieux «où circulent un tas de maladies et de bi-bittes» (dixit le docteur Philippe Bellefeuille, directeur des services professionnels du CH Saint-Joseph de Trois-Rivières), le fonctionnement inadéquat ou un entretien négligent du système de ventilation ont des conséquences autrement plus graves sur la santé des occupants de l'édifice.

Pourtant, les autorités ne semblent pas pressées de reconnaître et de corriger ces faits, pas plus dans les hôpitaux où l'on a découvert des maladies supposément communiquées par le système de ventilation, que dans les tours à bureaux où des secrétaires ont exercé un «refus de travail» parce qu'elles manquaient d'air.

Une telle attitude d'autruche se retrouve aussi haut qu'au gouvernement, où les ministres Lavoie-Roux (de la Santé) et des Services sociaux) et Paradis (du Travail) n'ont même pas accusé réception d'une demande d'enquête publique sur l'épidémie découverte au CH de Trois-Rivières. La demande a été faite le 13 mars dernier par la CSN et ses affiliés (la Fédération des affaires sociales, le Conseil central de Trois-Rivières et le syndicat des employé-e-s du CH).

La CSST «coincée»

La direction de chacun des hô-

pitaux incriminés en fait autant. A Trois-Rivières, les directeurs de l'hôpital et du DSC parlent de «fantaisies de journalistes». A Saint-François-d'Assise, il s'agirait, selon la direction «d'une psychose de masse» déclenchée par la CSN.

Le seul recours dont disposent les travailleurs (les malades, eux, n'en ont pas autant pour se protéger), la CSST, s'occupe plus de sécurité que de santé au travail. Ses normes de contrôle sont parfois ridicules, au dire-même des inspecteurs chargés de les appliquer. Et malgré qu'il y ait de plus en plus de plaintes résultant d'une mauvaise ventilation dans des lieux hermétiques, «on ne les fait pas toutes, et encore moins si elles proviennent d'un individu seulement», admet l'inspecteur Gilles Lapointe.

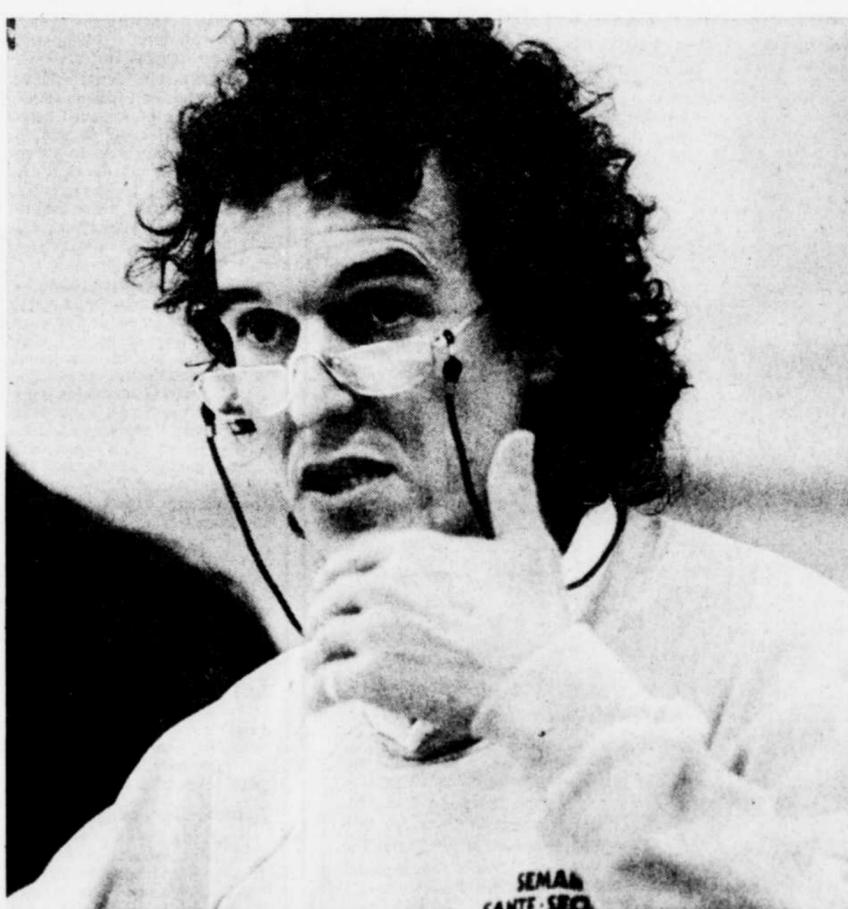
Celui-ci avoue que l'organisme «est coincé avec les programmes d'économie d'énergie. Quand on demande notre intervention, notre première question est pour savoir s'il y a un programme de ce genre dans la bâtisse. A Saint-François-d'Assise, la direction ne nous l'a pas dit tout de suite...»

D'autre part, dit-il, «ce sont nos patrons qui décident de la gravité des plaintes. Et quand on nous demande déjà de couper de 10% cette année dans les rapports d'accidents de travail pour la région...»

Le gouvernement, au premier titre, a intérêt à entretenir cette frénésie de l'économie-d'énergie-à-tout-prix déclenchée par la Grande Peur des années 1970, au moment où l'Amérique a découvert que les producteurs arabes pouvaient lui faire du «chantage au pétrole». Il n'a plus les moyens de subventionner, maintenant que l'huile à chauffage-à-35-cents-le-gallon est chose du passé, les écoles, cégeps, hôpitaux et tours à bureaux qui réclament ses subsides.

Question de gros sous

Il lance plutôt des concours récompensant les administrateurs et



Claude Mainville, du Service de génie industriel de la CSN: «Même des cadres se plaignent...»

occupants d'édifices publics qui proposeront la meilleure idée pour économiser l'énergie. Ou transfère les blâmes sur les compagnons de

travail plutôt que sur l'atmosphère du lieu, comme le gouvernement d'Ottawa en a donné l'exemple récemment. Un fonctionnaire a été

débuté par la Cour d'appel et la Commission des relations de travail de la fonction publique après avoir demandé que les lieux où il

travaillait soient exempts de fumée de cigarette.

La Cour d'appel fédérale a rejeté son grief en alléguant que les normes de sécurité ont pour but de protéger les travailleurs contre les risques du métier et non contre les habitudes des collègues de travail. Les administrateurs d'édifices publics ont pris l'habitude de dénigrer les plaignards, traitant leurs maux d'imaginaires, les accusant d'être non seulement insoucieux de leur forme physique mais paresseux et improductifs.

«Pourtant, indique Claude Mainville, du Service de génie industriel de la CSN, même des cadres se plaignent, surtout ceux qui ne bénéficient pas de bureaux avec ventilation indépendante du reste du système.»

Il admet cependant que les administrateurs ont de quoi hésiter avant de reconnaître les problèmes. Ça coûte cher de changer un système de ventilation insuffisant, de percer des fenêtres qui ouvrent dans un édifice nouvellement construit... et de renoncer aux économies d'énergie que l'on peut réaliser en recirculant au maximum l'air d'un édifice.

Et l'on sauve beaucoup à «s'acheter» un programme d'économie d'énergie comme en proposent maintenant plusieurs firmes spécialisées, confirme, sans vouloir préciser de chiffres, Pierre Turcot, de la firme d'ingénieurs-conseils ADS. Travaillant pour Econoler dans la région de Québec, ADS a pu garantir à la direction de l'hôpital Saint-François-d'Assise que le programme passablement coûteux que Econoler est en train de lui installer dans l'aile A se remboursera de lui-même en moins de cinq ans.

Au prix de notre santé? s'inquiètent les travailleurs, qui veulent organiser une riposte d'ensemble à ce qui leur paraît un complot national.

Après le chômage des jeunes... celui des aînés

On savait que la situation des jeunes sur le marché du travail n'avait rien d'enviable. On reprochait même aux travailleurs plus âgés déjà en place de bloquer les horizons des «forces vives»... Les dernières statistiques sur l'évolution du marché québécois de l'emploi font ressortir un retournement de situation en 1986. Un retournement qui, s'il ne garantit pas l'avenir des plus jeunes, laisse présager de durs lendemains pour les travailleurs de 55 ans et plus. La revue du ministère du Travail n'hésite d'ailleurs pas à qualifier de «dramatique» le sort de ces «nouveaux» chômeurs. Pierre Pelchat retrace ces tendances.

♦ La situation des travailleurs de 55 ans et plus se détériore à vue d'oeil au Québec. En 1986, on a enregistré une perte de 7,000 emplois parmi ce groupe alors que les nouveaux postes augmentent pour les plus jeunes.



par
Pierre PELCHAT

Dans la dernière édition de la revue "Le marché du travail" publiée par le ministère du Travail, on qualifie même la situation des travailleurs près de la retraite de "dramatique".

Un des deux auteurs de l'article sur l'emploi au Québec, M. Arnold Beaudin, a expliqué que cette "saignée" est attribuable à la restructuration industrielle en cours depuis une dizaine d'années. Ce phénomène s'est accentué au sortir de la dernière crise économique avec l'introduction des changements technologiques notamment. L'autre auteur de l'article est M. Jules Bergeron.

Le taux d'activité des travailleurs de 45 ans et plus est passé de 44 à 40,5 pour 100 de 1976 à 1986. À l'inverse, de plus en plus de gens de 25 à 44 ans se retrouvent sur le marché du travail avec l'arrivée plus forte de femmes. Le taux d'activité de ce groupe, soit le rapport entre le nombre de travailleurs et la population totale en âge de travailler, a atteint un nouveau sommet avec 72,9 pour 100 l'an dernier.

M. Beaudin ne croit pas que les pré-retraites aient été une cause première de la perte de 7,000 emplois chez les 55-64 ans. Il indique que peu d'entreprises offrent à ce jour de tels avantages à leurs employés, ce qui incite ces derniers à conserver leur emploi jusqu'à l'âge de la pension.

En plus de perdre leur gagne-pain, il devient presque impossible pour les 55-64 ans de se replacer. "La situation des 55-64 ans s'est dégradée à une vitesse vertigineuse, atteignant une durée moyenne de chômage dra-

matique de 42,6 semaines, soit une hausse de 7,2 semaines comparativement à 1985."

Les hommes sont encore plus mal pris que les femmes. La durée moyenne du chômage des travailleurs âgés de 55 ans et plus est de 44,7 semaines contre 38,3 semaines pour les femmes.

La crise de l'emploi pour les 45 ans et plus s'est faite durement sentir sur la Côte-Nord (perte de 2,000 emplois ou de 16,7 pour 100), sur l'île de Montréal (-6,000 ou -2,2 pour 100), en Estrie (-2,000 ou -7,1 pour 100) et dans l'Outaouais (-1,000 ou 4 pour 100).

Le travail précaire

Par ailleurs, le taux de chômage est à la baisse chez les jeunes de 15 à 24 ans. Il est passé de 18 pour 100 en 1985 à 16,9 pour 100 en 1986.

Par contre, cette apparente amélioration cache une dure réalité pour les nouveaux travailleurs. Beaucoup de ces emplois sont à temps partiel, peu rémunérés, dans le secteur des services comme la restauration et l'hébergement. Leur situation demeure donc précaire.

Le déclin démographique des 15-24 ans est un autre facteur pouvant expliquer la baisse du chômage. Certains chercheurs ont déjà affirmé que le chômage des jeunes allait se résorber d'ici une dizaine d'années en raison de l'arrivée moins grande de jeunes sur le marché du travail et par de nombreuses mises à la retraite. Cependant, la qualité des emplois qui seront offerts aux nouveaux arrivants n'avait pas été abordée. À moins d'un renversement de tendance et à la lumière des données sur l'emploi en 1986, ces jeunes devront donc travailler dans des conditions plus précaires que leurs aînés.

Si l'emploi pour les jeunes a augmenté grandement en Abitibi, en Mauricie, dans les Laurentides-Lanaudière et en Estrie, à l'inverse 12,000 emplois ont été perdus en 1986 dans la région de Québec, au Saguenay Lac St-Jean et dans l'Outaouais.

Les femmes

D'autre part, la situation des femmes s'est améliorée sur le

marché du travail l'an dernier. Du moins en termes de nombre d'emplois. Contrairement aux années précédentes, elles ont effectué un gain important en s'accaparant la moitié des nouveaux emplois à temps plein (24,000).

Difficile de dire toutefois si cette tendance va se maintenir. Par le passé, les emplois à temps partiel étaient beaucoup plus le lot des femmes. Une situation qui a été maintes fois dénoncée. En 1986, les emplois à temps partiel ont augmenté plus rapidement pour les hommes (6 pour 100) que pour les femmes (2,6 pour 100).

Au total, il s'est créé 48,000 nouveaux postes à temps plein et 13,000 à temps partiel l'an dernier au Québec, ce qui constitue un net revirement par rapport aux années précédentes.

Encouragées par la reprise économique, les femmes ont intégré plus fortement le marché du travail en 1986, soit 22,000 nouvelles arrivées contre 11,000 nouveaux travailleurs.

C'est surtout dans le groupe des 25-44 ans que l'emploi féminin a augmenté le plus. On va même jusqu'à dire que ça "boume" pour ce "segment" avancé pour une fois par la création plus nombreuse de postes à temps complet.

Au plan géographique, la venue des femmes sur le marché du travail s'est surtout fait sentir dans la région de Québec (8,000), Montréal-centre (7,000) et des Laurentides-Lanaudière (5,000). On note des pertes d'emplois pour les femmes de 2 et 4,1 pour 100 en Gaspésie et dans l'Outaouais respectivement. Les emplois pour les hommes ont également diminué dans ces deux mêmes régions et aussi dans la région de Québec.

Grâce à une année exceptionnelle, c'est le secteur de la construction, avec ses nombreux effets d'entraînement, qui a été le moteur de la création d'emplois au Québec en 1986. Bien qu'avec une hausse moins forte qu'en 1985, il s'est ajouté 33,000 emplois dans le secteur des services. Cette performance (1,7 pour 100) se situe en bas du taux d'augmentation de l'emploi au Québec (2,2 pour 100).



René Dumont, agronome, change quelque peu l'idée que l'on se fait du régime de Taïwan.

Taïwan sous la loupe de René Dumont

Une réussite qui ne s'imité guère

Refuge de l'ancien régime chinois du Kuomintang, bastion anti-communiste où s'est exilé un Tchiang Kai-Tchek chassé du pouvoir par l'Armée Rouge de Mao Tsé Toung en 1949, Taïwan est aujourd'hui l'un des rares pays au monde à être sorti du sous-développement par ses propres moyens. Agronome célèbre, René Dumont, auteur d'un livre récent sur le sujet, attribue cette réussite à une réforme agraire aussi méconnue qu'efficace. René Beaudin s'est entretenu avec lui.

♦ René Dumont, agronome célèbre, mais aussi à ses heures et à sa manière, sociologue, économiste et anthropologue, a le don de la polémique. Et il le sait.

Son tout dernier livre «Taïwan, le prix de la réussite» (1) en fournit une preuve écrite et presque vivante.



par
René BEAUDIN

En 174 pages denses et alertes, René Dumont fournit du régime de Taïwan une image moderniste, respectable. Habitué à voir dans le régime de ce qui s'appelaient jadis Formose, une marionnette des Américains, un Etat fantôme entretenu artificiellement à seule fin d'endiguer le communisme chinois ou soviétique en Extrême-Orient, on parcourt ce petit livre avec scepticisme d'abord, étonnement ensuite et peut-être, enfin, un certain sourire.

Et quand on discute avec le personnage, on est finalement séduit, presque convaincu. L'homme sait visiblement de quoi il parle. Quelques-uns des trente ou quarante livres qu'il a écrit sur le développement et le sous-développement demeurent, même des années après leur publication, des «classiques» sur le sujet.

À 83 ans, en effet, René Dumont est en pleine possession de tous ses moyens physiques et intellectuels. Il en paraît d'ailleurs quinze ou vingt de moins. Il s'interroge sur son prochain grand voyage, possiblement en Indonésie. L'homme a bourlingué dans tout le Tiers-Monde. Il ne tient pas en place. Il séjourne actuellement pour quelques semaines à Québec, invité par l'université Laval. L'entrevue qu'il nous accorde dans son petit bureau du pavillon De Koninck relève tout autant du cours magistral que du monologue entrecoupé de quelques questions ou d'interventions de sa collaboratrice québécoise Charlotte Paquet.

René Dumont est conscient d'aller à contre-courant des idées que l'on se fait du régime fondé en 1949 par Tchiang Kai Tchék dans le Formose de jadis, alors qu'il fuyait les armées victorieuses de Mao Tsé Toung. C'est ce dernier qui incarnait l'espoir, la légitimité, le progrès, l'avenir.

Réussite économique

Quarante ans ou presque plus tard, René Dumont constate la réussite économique de Taïwan, l'un des rares pays à avoir pu sortir du sous-développement. Qu'il l'ait fait, pour l'essentiel, par ses propres moyens témoigne d'une «sagesse» et d'une volonté politique presque exemplaire. Quel contraste avec la relative stagnation de la Chine en dépit de ses soubresauts révolutionnaires et

ses normalisations toujours recommencées.

Certes, le régime de Taïwan n'est pas au-dessus de tout reproche. René Dumont qualifie le régime politique taïwanais de «fascisme mou», de «dictature bonnasse». C'est un «régime autoritaire» mais sans aucune comparaison avec les «dictatures sanglantes» d'Amérique latine ou d'Amérique centrale.

Que voilà des propos qui feront bondir d'indignation beaucoup de monde en cet Occident qui, s'il ne se trémousse plus sur la Révolution culturelle, persiste néanmoins dans son préjugé favorable à l'égard du régime de Pékin et dans son mépris envers celui de Taïwan.

«Il fallait bien le dire», affirme René Dumont en soulignant l'extrême rareté de livres en langue française sur Taïwan, rareté sans doute consécutive au discrédit dont est affligé le régime dit de Formose depuis sa naissance.

Mais René Dumont en avait surtout ras-le-bol de faire l'autopsie des échecs. Il exhibe alors derrière lui l'impressionnante pile de livres qu'il a écrits sur les diverses tentatives de développement agricole dans le tiers-monde. «Ce sont toutes des faillites», dit-il, «peu importe leur inspiration idéologique». «J'avais le goût de faire l'anatomie d'une réussite».

Réforme agraire

Avec Charlotte Paquet, il a enquêté sur place, visitant de nombreuses installations agricoles et industrielles et rencontrant de nombreux Taïwanais, de l'expert financier à la paysanne travaillant dans son jardin.

Leur constat est clair et net: un «sans faute économique».

«C'est la première fois que j'utilise cette expression», affirme René Dumont.

Voilà, en effet, un petit Etat insulaire avec une forte densité de population qui, de la colonisation japonaise des années trente à aujourd'hui, est passé du sous-développement au développement. La clef de voûte de cet édifice? La réforme agraire. La terre est redistribuée. Il s'agit de faire de l'agriculture une base solide de développement. Il s'agit de faciliter le travail pour chacun, mécaniser l'agriculture, diversifier les cultures, exporter des denrées alimentaires et enfin financer l'industrie. Mais pas n'importe quelle industrie, la petite, centrée sur les biens de consommation courants qui ne coûtent pas cher et qu'on devait antérieurement importer.

Dans un premier temps, la campagne fournit hommes et capitaux. En une seconde étape, on s'industrialise en vue d'exporter. La grande industrie, lourde ou de haute technologie, viendra par la suite, à la toute fin, comme une cerise sur le sundae. C'est l'inverse du modèle stalinien ou maoïste, moins spectaculaire, mais plus efficace. La réforme agraire déclenche en cascade

toute une série de modifications économiques et sociales dont la plus spectaculaire est la réduction des inégalités sociales. Taïwan maîtrise sa croissance démographique (inférieure à 2 pour 100 par an), alphabétise sa population, etc...

Tchiang Kai Tchék a fait à Taïwan la réforme agraire qu'il n'a pu faire en Chine parce qu'il était trop lié aux grandes familles terriennes.

Leçon d'une défaite

Il a su tirer la leçon de sa défaite de 1949, explique René Dumont. À Taïwan, il s'appuie sur ces pays qui, sur le continent, l'ont chassé du pouvoir. Les Américains, traumatisés par la «perte» de la Chine et la guerre de Corée, s'intéressent désormais à Taïwan dont il s'agit de faire un porte-avions dans le Pacifique mais aussi un exemple à opposer aux régimes marxistes conquérants du continent. La réussite économique s'impose.

Le «modèle» repose sur l'alliance de la planification et de la liberté d'entreprise, dans le cadre d'un «intérêt national» bien compris. Il a fallu travailler dur, très dur. Mais ce dur labeur est vite récompensé. Les Taïwanais sont champions en tout. Les problèmes qui les confrontent sont ceux d'une société industrielle avancée: pollution, etc...

Modèle inimitable

Un modèle à suivre?

Non. Parce qu'inimitable de dire René Dumont. Les multiples spécificités «très prononcées» de Taïwan n'incitent pas les autres pays encore démunis à chercher à copier servilement son développement.

«Mais ils peuvent en revanche y prendre bien des leçons: dur travail d'abord, grande intelligence de l'économie, souci démographique précoce; avec à la tête un gouvernement vraiment nationaliste, plus soucieux de l'intérêt national que de celui de minorités privilégiées».

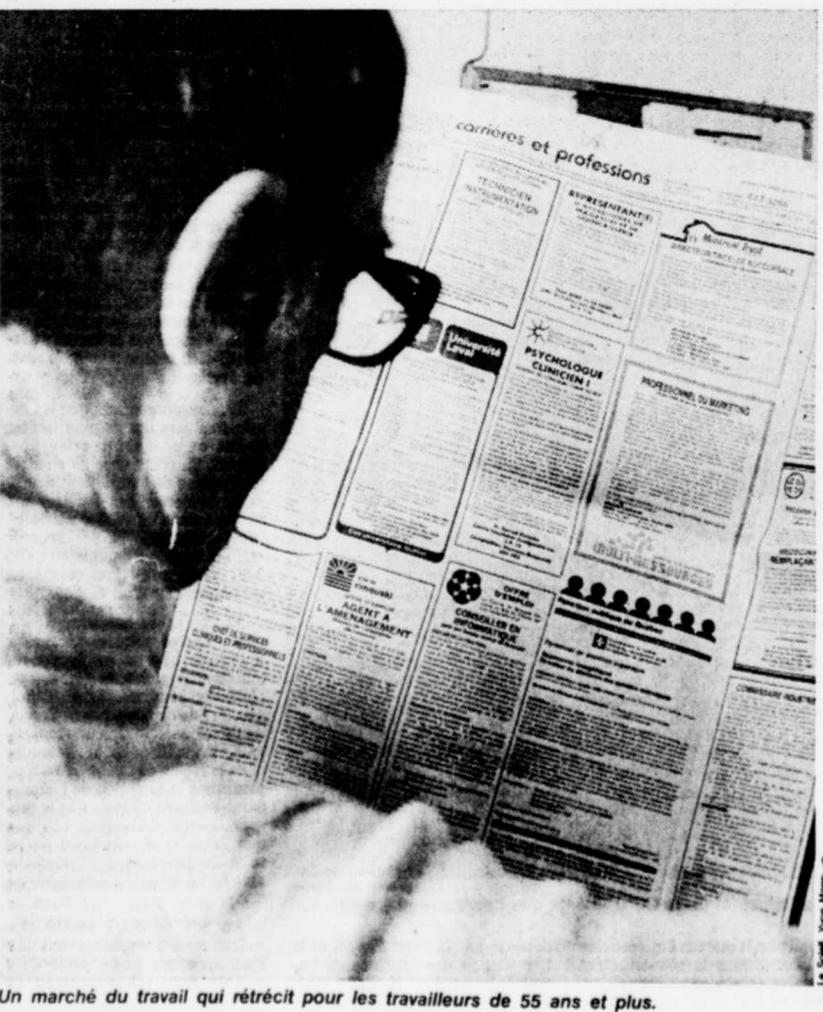
René Dumont révèle son goût de la polémique quand il tient ce langage devant des auditoires du Tiers-Monde.

Quand il parle de la faillite de l'Afrique, il évoque le «suicide africain». Il devait d'ailleurs, peu après cette entrevue, donner une série de conférences sur ce thème. Il s'attendait à être cloué au pilori par des ressortissants africains pour qui seuls sont responsables de la faillite de l'Afrique le colonialisme et le néocolonialisme. «Je le sais», dit-il, «cela se produit à chaque fois».

«Mais que voulez-vous, il y a des choses qui doivent être dites, et il faut les dire».

René Dumont n'a pas fini de parler, ni de faire parler de lui.

(1) DUMONT, René, *Taïwan, le prix de la réussite*, Editions La Découverte, Paris, 1987, 174 pages.



Un marché du travail qui rétrécit pour les travailleurs de 55 ans et plus.

Le phénomène des mères porteuses

Définir les frontières de l'acceptable

En matière de fertilité humaine, la réalité dépasse désormais largement la fiction. Bébés-éprouvettes, ventres de verre, congélateurs à embryons... Et voici que, dans l'ombre de la clandestinité, le phénomène des «mères porteuses» fait son apparition chez nous. S'il fait reculer les frontières de la science-fiction, il pose aussi la question des limites de l'acceptable: jusqu'où peut-on se permettre d'aller en matière de génétique? Le débat est lancé. Il est à la fois social, médical et éthique. Ghislaine Rheault nous en parle.

◆ Chaque jour que le Bon Dieu amène, les frontières de la science-fiction en fertilité humaine reculent. On conçoit, dans des ventres de verre, des bébés qui deviennent rougeauds et en santé.



Textes de Ghislaine RHEAULT

La naissance d'un bébé-éprouvette est devenue banale.

Au Centre hospitalier de l'université Laval, on en compte déjà 14. Plus de 1500 sont nés à travers le monde.

Avant de connaître la serre chaude de l'utérus, les embryons peuvent aussi passer par les rayons glacés des congélateurs. Au CHUL, l'un d'entre eux, surgelé depuis un an, sera sous peu implanté dans l'utérus de sa mère. Elle a déjà donné naissance à un petit frère-éprouvette qu'il rejoindra peut-être dans la «vraie vie». L'implantation doit être tentée sous peu.

Face à cette révolution, la langue française est en train d'en faire une maladie: on avait la mère tout court. On a désormais la mère naturelle, le père légal, la mère adoptive, le père biologique... ou spermatique!

On n'est pas au bout des surprises. Et des débats. Et des indignations. La possibilité du bébé à la carte, jumeaux en série ou héritiers du patrimoine génétique des prix Nobel évoque le spectre de l'eugénisme.

Au Québec, on n'en est pas là. Pas encore. Mais la frontière de l'acceptable est à l'horizon.

Ainsi, toute l'émotion qui en-

tourne le phénomène des mères porteuses traduit le malaise profond face à ces nouvelles technologies. Aux États-Unis, plus de 500 mères porteuses ont accouché. C'est avec passion que les nord-américains -Québécois compris- ont suivi le procès récent entourant la garde de Bébé M, revendiqué avec acharnement par ses parents biologiques.

Phénomène marginal

Au Québec, le phénomène est encore marginal. Vécu dans la clandestinité, il échappe à tout recensement. Quelques dizaines de cas sont connus.

Un comité de travail a été mis sur pied par le ministère de la Santé pour proposer une politique touchant les technologies de la reproduction. Il doit présenter cet automne des recommandations visant à encadrer toutes ces pratiques.

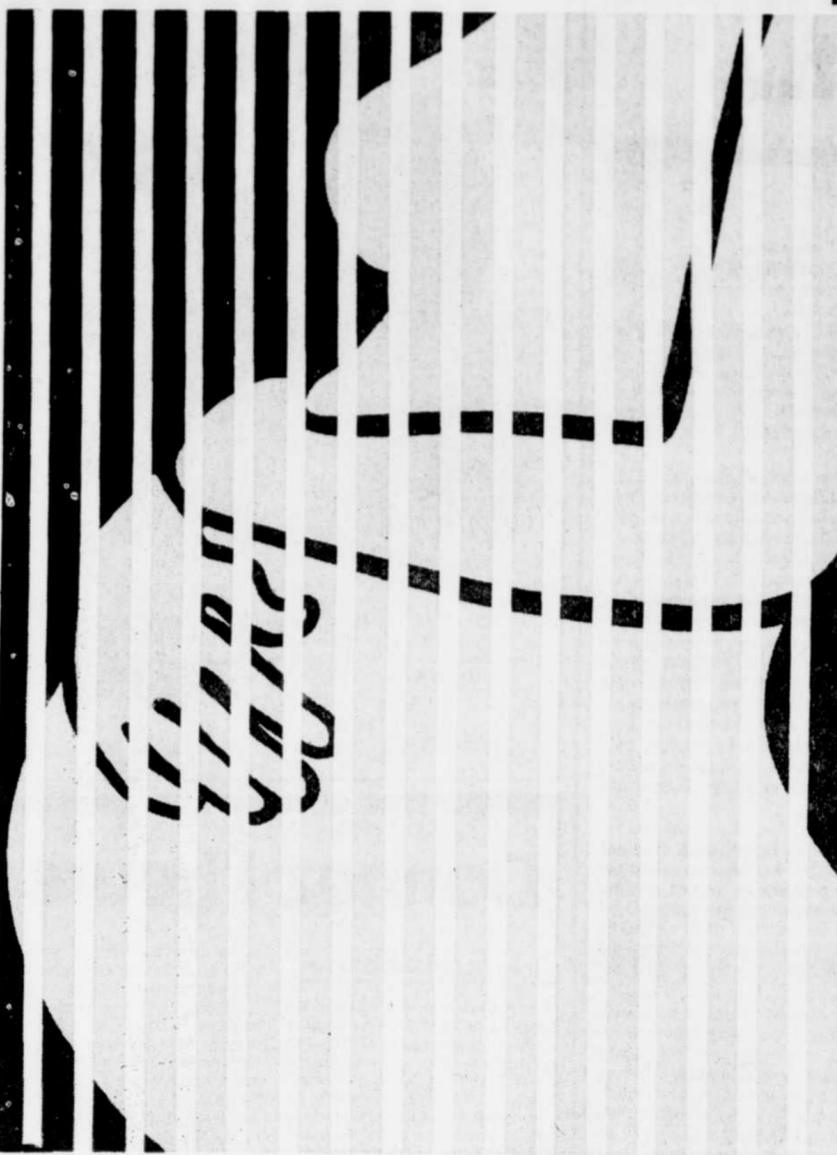
Les recherches qu'on poursuit présentement permettront notamment d'éclairer les pratiques en cours: insémination artificielle, fécondation in vitro, congélation d'embryons. Le recours aux mères porteuses est également examiné et le comité espère offrir une certaine approximation du phénomène.

Toutefois, il sera difficile d'en faire un portrait exact, explique le président du comité Pierre Montambault. L'insémination des mères porteuses peut se faire en cabinet privé, dans un CLSC.

Débat

Le Québec va donc se situer face aux technologies nouvelles et aux problèmes d'ordre médical, social et éthique que posent les nouveaux modes de filiation, l'anonymat la confidentialité des dossiers, etc.

Jusqu'ici, les apprentis-sorciers n'aimaient pas tellement que tout un chacun aille fouiner dans leurs formules magiques. Mais le déve-



loppement accéléré de ces techniques a forcé la tenue d'un débat public, réclamé notamment depuis une dizaine d'années par les bioéthiciens et plus récemment par les groupes féministes.

Divers milieux, et tendances,

sont représentés au sein de ce comité de travail. On y trouve, à côté du docteur Jacques Rioux du CHUL, la présidente du Conseil du statut de la femme, Francine McKenzie, David Roy, du Centre de Bioéthique de Montréal, Marie-Josée Longtin du ministère de la Jus-

te, Bartha M. Knoppers de la Faculté de droit de l'Université Laval, Donna Cherniak du milieu des CLSC en font aussi partie. Comme le sous-ministre adjoint de la Santé, Raymond Carignan.

C'est un mandat vaste qui a été

confié à ce groupe: examiner les progrès récents et potentiels, en faire le bilan dans une perspective de cohérence des soins de santé. Il étudie aussi la possibilité d'encadrement et de limitation de ces pratiques en évaluant leur impact au niveau de l'éthique, de la santé, des droits, des libertés et des intérêts des êtres humains.

Le comité doit faire des recommandations à la ministre de la Santé dès cet automne. Formé durant l'automne 1986, le comité s'est penché sur les problèmes de l'infertilité et sur les moyens de la prévenir. Actuellement il étudie les techniques une à une.

Unanimité difficile

Il est peu probable que le comité présente des recommandations unanimes à la ministre. Mais en l'absence de consensus sur certains thèmes, on compte proposer des solutions alternatives.

Les travaux de ce comité permettront en même temps d'enrichir les connaissances de ces pratiques.

Dans certains domaines, on a déjà un portrait précis. On connaît bien notamment la pratique des inséminations artificielles au Québec et des fécondations in vitro.

Ainsi selon une étude de André Jean, publiée l'année dernière par le Conseil du statut de la femme, de 1979 à 1984, 34 505 inséminations artificielles ont été facturées à l'Assurance-maladie.

Mais le dossier est incomplet. Ainsi, jusqu'à l'année dernière, les cliniques d'infertilité ne pouvaient fournir de statistiques précises sur toutes leurs activités. En avril 1986, on dénombrait onze cliniques d'infertilité en milieu hospitalier. Quatre d'entre elles pratiquaient la fécondation in vitro. Mais il existe aussi des cliniques de planification des naissances dans les hôpitaux, les CLSC qui peuvent faire des interventions en fertilité.

Adulées ou lapidées

Pendant qu'on se penche sur la question, les mères porteuses sont de plus en plus présentes sur la place publique, en grand danger d'être lapidées. On s'inquiète de leur moralité, de leur vénalité ou de l'exploitation dont elles sont victimes. L'argent «pollue» les contrats qu'elles signent.

Mais la maternité d'emprunt prochaine d'une grand-mère sud-africaine, qui fait généreusement don de la maternité à sa fille, ouvre un nouveau chapitre dans ce dossier fort complexe. Ce ne sera pas le dernier.

Entre la clandestinité et le vide juridique

◆ «Les gens ont des idées préconçues. Ils imaginent que seuls les couples riches font appel à nos services. Ou qu'ils le font pour des raisons inavouables... comme pour éviter les ennuis d'une grossesse. La plupart de mes clients se sont heurtés aux difficultés de l'adoption internationale.»

Dans la région de Montréal, Me Louise Desautels traite présentement quelque vingt-cinq dossiers de couples qui ont cherché... et trouvé des mères porteuses.

Elle est l'une des rares avocats à traiter de tels contrats.

Plus de dix... moins de cent?

«C'est une partie très marginale de ma pratique comme avocate, insiste Me Desautels avant de répondre avec beaucoup de réticences aux questions sur ce sujet «hot».

«Vous savez, je ne fais pas de publicité. C'est un sujet auquel on accorde beaucoup trop d'importance dans les médias. Et au plan strictement légal, c'est ennuyeux à traiter.»

Elle ne saurait dire (en invoquant la confidentialité de ses dossiers) combien de grossesses sont en cours, combien d'enfants sont nés de mères porteuses et combien de contrats ont été signés dans l'étude dont elle fait partie.

On a le sentiment en lui parlant que cette pratique professionnelle est frappée des mêmes interdits sociaux que l'avortement chez les médecins il y a quelques années.

Quand elle reçoit la demande d'un couple, elle fait appel à des mères porteuses par le biais des petites annonces, généralement dans le journal de Montréal. «Mais je préfère que les couples arrivent avec les mères porteuses», dit-elle.

«Les femmes qui offrent leurs services répondent par écrit. Je les rencontre. Je fais un compte-rendu qui restera dans un dossier confidentiel. Et je saisis les demandeurs de cette proposition. Il n'y a pas de photo. Pas de «catalogue». Certaines femmes sont prêtes à accepter \$5.000. Mais le taux varie de \$8.000 à \$12.000.»

L'avocate réclame des honoraires fixés selon le taux horaire. «Une fois l'entente conclue, ça devient une affaire de médecin. Ça ne me concerne pas», ajoute-t-elle.

Sitôt après la naissance, l'enfant est enregistré à l'hôpital, sous le nom de sa mère et de son père dits «biologiques». Puis, c'est le même processus que lorsqu'un enfant est laissé en adoption qui s'enclenche. Psychologiquement, la mère doit être prête à signer un consentement pour que le père ait la garde légale. Cette démarche passe par une requête devant le tribunal.

Une seconde requête est ensuite déposée pour que l'épouse du père naturel puisse adopter l'enfant.

Pour une telle adoption, on peut s'adresser directement au tribunal, sans passer par les services gouvernementaux, comme le permet le code civil, parce que la mère adoptive est l'épouse du père légal. Ça reste dans la famille.

Jusqu'ici Me Desautels n'a pas connu de pépin dans ses démarches. Ces pépins sont toujours possibles, car la mère naturelle jouit d'un délai au cours duquel

elle peut revenir sur sa décision de céder son enfant pour adoption. Ou arriverait-il si un tel pépin survient comme ce fut le cas pour bébé M, aux États-Unis?

«Avec mes clients, je mets carte sur table, dit Me Louise Desautels. Ce contrat est privé. Je leur explique que sa validité n'a jamais été vérifiée par une cour de justice. Mes clients sont conscients de cette réalité. Jusqu'ici, on n'a pas eu de problème.»

Vide juridique

Au Québec, le contrat de mère porteuse ne peut être jugé valide

estime pour sa part Me Mireille Castelli, professeure de droit civil à l'université Laval. Si donc la mère porteuse refusait de remettre l'enfant au père légal (dont le nom apparaît à l'acte de naissance), le tribunal traiterait ce cas comme une affaire de garde d'enfant qui oppose un couple séparé ou divorcé. C'est à dire que le juge attribuerait la garde à l'un des parents, et le cas échéant, des droits de visite à l'autre parent. A la condition, bien sûr que la filiation entre le père et l'enfant ait été établie. A défaut de quoi, on entre dans un tout autre chapitre fort

compliqué où il faudrait faire la preuve de cette filiation.

Me Castelli refuserait pour sa part de rédiger un contrat pareil qui équivaut à «vendre» un enfant, dit-elle. Or on ne peut vendre un être humain. «Si je le faisais, dit-elle, en acceptant de répondre à cette question purement hypothétique, je décrirais l'indemnité comme une sorte de dédommagement pour les problèmes liés à la grossesse. Et je ne fixerais pas ce dédommagement à plus de \$5.000 ou \$6.000. Je pense bien que je découragerais la clientèle des mères porteuses...»

Non à l'intolérance

◆ «Quand une femme millionnaire offrira d'être mère porteuse gratuitement pour une femme pauvre, la perception de ce phénomène va complètement changer.»

C'est le docteur Jacques Rioux, pionnier à la Mecque de la fertilité au CHUL (Centre hospitalier de l'université Laval) qui parle ainsi.

Même s'il ne voit pas de commune mesure entre le versement de \$8.000 ou \$10.000 et le don de la maternité, il estime en effet que c'est la relation commerciale qui fait problème.

«Le phénomène de la mère porteuse existe depuis fort longtemps, dit-il. Il y a des cultures où ça se pratique couramment. Je connais des femmes super bien, en santé qui sont heureuses lorsqu'elles sont enceintes et qui feraient volontiers le don de la maternité à des couples. C'est une pratique qu'on ne peut pas rejeter d'emblée. Je prêche plutôt la tolérance.»

Conservatisme

Au CHUL, on se refuse pour l'instant à pratiquer la fécondation des mères porteuses. «Les mères porteuses, c'est une affaire d'avocat», dit pour sa part le docteur Diogène Cloutier du CHUL. Nous faisons de la fécondation in vivo et in vitro. On a mis de côté tout le reste. La futurologie, on ne touche pas à ça.»

A la fine pointe, au plan technique, le CHUL demeure cependant «conservateur» dans son approche.

Par exemple. On ne féconde pas les célibataires. On ne fait pas de transplantation d'embryons congelés à d'autres femmes. On reste dans le cadre conventionnel de la famille.

Mais le docteur Rioux souhaite que le comité du ministère de la Santé (dont il fait partie) encadre libéralement le recours aux mères porteuses au Québec. «Le comité va nous aider à fixer des balises, pour déterminer ce qui se fait ou ne se fait pas. Mais je vous avoue que si le comité se prononçait contre les mères d'emprunt, je serais très attristé.»

«La lutte judiciaire pour la garde de bébé M (Sarah ou Melissa) aux États-Unis récemment est certes regrettable, ajoute le docteur Rioux. Mais pour un bébé M, il y a combien de bébé A, B, ou C dont on n'a pas entendu parler et pour qui tout va bien? No news is good news...»

«Si on nous disait que ça peut se faire, en excluant toute relation commerciale, on le fera certainement», dit-il. Mais on attendra d'être très bien dans notre peau. La clinique de fertilité du CHUL a été beaucoup exposée sur la place publique. Une grande publicité a entouré la naissance des premiers

bébés-éprouvettes. Maintenant, on a 14 naissances. On parle moins de nous. On commence à avoir une certaine paix. Si le comité était favorable, dans certaines conditions, aux mères porteuses, là, on pourrait faire des variations sur des thèmes connus.»

Pas d'eugénisme

S'il est favorable aux mères porteuses, en revanche il affirme s'interdire toute forme d'eugénisme. «Même si on me disait qu'en ajoutant «tel ingrédient» on peut faire de plus beaux bébés, je me refuserais à le faire.»

D'autres techniques de pointe sont à nos portes. Le docteur Rioux arrivait cette semaine d'un congrès international de fertilité tenu à Norfolk, en Virginie. Des Américains ont rapporté des grossesses chez des femmes stériles, privées d'ovaires. Onze femmes congénitalement privées d'ovaires ont mené une grossesse à terme après avoir reçu un don d'ovule. Quatre ou cinq autres grossesses ont été menées à terme chez des femmes dont les ovaires ont été enlevés, et trois chez des femmes souffrant de ménopause précoce et dont la production ovarienne était insuffisante mais dont l'utérus pouvait recevoir un ovule fécondé.

Un nouveau chapitre s'écrit: il y a maintenant des donneuses d'ovules.



Le docteur Jacques Rioux.

Le Soleil, Reynald Lavioie

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
JACQUES-G. FRANCOEUR
Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim:
GILBERT ATHOT

Président et directeur général:
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information:
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition:
JACQUES DUMAIS

Le sommet décisif...

«Si la francophonie continue...», a laissé tomber l'ambassadeur du Canada en France, M. Lucien Bouchard, lors d'une visite au SOLEIL au cours de laquelle il venait parler du contenu du Sommet de la francophonie qui aura lieu à Québec, du 2 au 4 septembre prochain.

par
Martine
CORRIVAUT



Et c'est bien la survie même de l'organisation qu'il s'agit d'envisager désormais. Au-delà des «fleurs du tapis» dans lesquelles les gouvernements canadien et québécois ont toujours semblé vouloir s'accrocher lorsqu'il s'agissait de relations internationales, au seuil du XXIe siècle, des problèmes concrets attendent des solutions tout aussi concrètes, chez les francophones de la terre.

Bien sûr, plus de 200 millions de personnes continuent d'utiliser la langue française dans une quarantaine de pays du monde, à travers cinq continents. Mais la francophonie est en danger et ne peut plus se contenter de son rayonnement passé. Le rêve de l'ancien président du Sénégal, le poète Léopold Senghor, d'une rencontre de tous les «parlant français» de la planète, au-delà des systèmes politiques, des races et des idéologies, s'est finalement réalisé après plus de 25 années de tractations.

Mais aujourd'hui, les «parlant français» ne peuvent plus se satisfaire du rêve. La réalité mondiale des difficultés économiques et sociales leur impose de s'entendre pour trouver des réponses aux questions de survie et de développement auxquelles ils sont confrontés. Les priorités diffèrent si l'on vit en Afrique, en Océanie, en Asie, en Amérique ou en Europe, mais l'omniprésence anglophone dans tous les secteurs de pointe, menace partout ce que l'on a longtemps appelé la «culture française».

Dès la première rencontre coiffée de l'appellation «sommet francophone», en février 1986 à Paris, les représentants des pays participants déposaient une centaine de projets définissant bien les objectifs qu'ils souhaitaient poursuivre. Du nombre, 28 ont été retenus dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, des communications et de la culture, abordés sous les angles de la formation, de l'inventaire et de la gestion.

L'énumération des programmes ébauchés et dont la réalisation sera étudiée lors du sommet de Québec, révèle une conception ambitieuse de ce que pourrait réaliser un «Commonwealth des pays francophones». Mais tout cela risque une fois de plus de ne refléter qu'une mer de bonnes — et coûteuses — intentions si les pays participants ne sont pas prêts à investir rationnellement dans la réalisation des plans élaborés. D'autres organisations comme les Nations Unies, l'UNESCO et l'Agence de coopération culturelle et technique, pour ne mentionner que celles-ci, ont élaboré de beaux programmes dont les objectifs recoupent parfois ceux que se donne ici la francophonie. Il faudrait y voir de plus près: la pierre d'achoppement de tout cela est toujours le financement.

«C'est là qu'on va voir jusqu'où les pays sont prêts à aller...» précise ici M. Bouchard qui assure la présidence du sommet. Quand on sait que dans plusieurs facultés universitaires québécoises, les étudiants doivent travailler dans des manuels anglophones, que dans certaines rencontres internationales, même nos «parlant français» livrent leurs communications en anglais, l'idée de constituer un fonds international pour la formation de traducteurs, pour l'instruction des enfants de familles francophones vivant à l'étranger (les deux projets-pilotes auxquels participent le Canada, la France, la Belgique et le Sénégal sont à New York et Washington!) laisse sceptique.

Le mot même, *francophonie*, évoque un passé colonial encore récent en France et même nous, francophones d'Amérique, avons parfois du mal à ne pas sentir une certaine condescendance (certainement inconsciente!) de nos partenaires de l'ancienne «mère-patrie». La collaboration Nord-Sud invoquée pour servir l'aide des pays dits développés au tiers-monde africain reste trop souvent à sens unique. Et certaines expériences malheureuses dans ce domaine ont laissé un goût amer.

Une définition serrée de ce qu'est la francophonie s'impose pour vaincre la méfiance. Cette analyse fait partie des projets, précise M. Bouchard. La participation financière canadienne au dossier de la francophonie est encore moindre que celle allouée au Commonwealth, mais elle a plus que doublé depuis Paris. La «ferveur» du Canada et du Québec pour faire avancer les choses a impressionné positivement les partenaires européens. Mais pour que «la francophonie continue», tous les pays membres devront manifester le même enthousiasme.



LETTRE OUVERTE À LA MINISTRE THÉRÈSE LAVOIE-ROUX

Donnez l'heure juste au public!

par Michel MORISSETTE, md

C'est avec une certaine déception qu'en tant que médecin et citoyen j'apprends la décision ministérielle d'annuler la campagne d'information sur le SIDA, campagne mise sur pied à l'intention de la population adolescente et de la jeune population adulte. Bien que je crois comprendre les motifs de cette décision, je demeure préoccupé par la portée de celle-ci. La présente lettre reflète mon point de vue personnel et n'engage en rien mes supérieurs.

Médecin conseil au Département de santé communautaire du Centre hospitalier de l'université Laval (DSC-CHUL) depuis plusieurs années, membre du sous-comité SIDA du Comité régional des maladies infectieuses (CRMI), médecin bénévole au sein du Mouvement d'intervention et d'entraide pour la lutte contre le SIDA à Québec (MIELS-Québec), je suis personnellement préoccupé par la problématique du SIDA et par l'urgence d'établir des stratégies de prévention qui soient scientifiquement cohérentes, socialement acceptables et enfin implantées rapidement.

Bien qu'une certaine information soit parvenue au sein de la population en ce qui concerne le SIDA, information qu'il a souvent fallu dédramatiser, il n'en demeure pas moins que la réalité du SIDA est dramatique pour ceux qui doivent la vivre et que cette réalité est bien présente dans notre population. Le Québec ne demeure pas

moins dans une situation privilégiée face à cette maladie potentiellement mortelle, en raison du bassin de population encore restreint de population infectée et du petit nombre de personnes atteintes, petit nombre qui nous amène parfois à sous-estimer le problème.

Il devient ainsi urgent d'agir maintenant afin de contenir cette infection encore limitée qui tend de plus en plus à agrandir sa famille. En effet, les personnes homosexuelles ayant des comportements à risque et les personnes de nationalité haïtienne ne peuvent plus être considérées comme les seules cibles de la maladie. Cette dernière fait actuellement son entrée de façon insidieuse au sein d'une population hétérosexuelle, d'où l'urgence d'agir rapidement.

La revue de la littérature, la littérature américaine en particulier, nous souligne l'urgence d'agir rapidement au niveau de la prévention et ce plus particulièrement par le biais de l'information et de l'éducation. Il faut éviter à tout prix toute mesure qui pourrait ouvrir la porte à la discrimination, mesures telles que le dépistage obligatoire.

A ce sujet, on recommande le dépistage volontaire pour les personnes ayant des comportements à risque ou présentant des facteurs de risque et sous réserve de certaines conditions seulement. Une éducation responsable s'impose donc à ce niveau.

Les experts américains soulignent également la sous-estimation que nous faisons de la propagation de cette maladie au sein de la population hétérosexuelle et

ceux-ci estiment également que la population adolescente et jeune adulte est négligée dans nos approches d'information et d'éducation.

Notre responsabilité, comme professionnels de la santé publique, nous oblige à donner l'heure juste aux jeunes et à la population en général. Il est malheureux que pour des raisons souvent moralistes nous leur refusions l'accès à une information juste, saine et honnête.

Je comprends l'attitude de certains parents et éducateurs qui sont préoccupés par la moralité d'une information pouvant être transmise à leurs enfants sur les maladies transmises sexuellement (MTS) et sur le SIDA en particulier.

La morale sexuelle n'est cependant pas la seule responsabilité des parents, mais également celle de la société et aussi et surtout celle des jeunes qui auront à la vivre. Ce qu'on dit est parfois peu agréable à entendre mais il ne faut pas se cacher la vérité, les jeunes sont actifs sexuellement. Il faut donc les informer, sans dramatiser, mais surtout les éduquer.

Si le refus ministériel de véhiculer l'information qui était destinée à cette clientèle cible était basée sur le fait que cette information n'était pas associée à un programme éducatif, je pourrais peut-être être d'accord. Il serait souhaitable qu'une telle information soit véhiculée à l'intérieur d'un programme éducatif, soit l'éducation aux valeurs des relations humaines et de l'amour.

Si mes sources d'information

sont exactes, le gouvernement ontarien s'approprierait à autoriser, si ce n'est pas déjà fait, l'inclusion du SIDA à l'intérieur du programme éducatif scolaire.

Devant une problématique aussi grave que le SIDA, dont les conséquences sont préjudiciables tant pour les individus que pour la société, et ce sur le plan humain et sur le plan des ressources professionnelles et financières, le premier ministre du Québec et le ministre de la Santé et des Services sociaux devraient agir en chefs et en leaders et ainsi éviter la prise de décisions basées sur l'opinion que véhicule une certaine partie de la population dont la vision des événements est parfois teintée de moralisme. Il faut trouver un juste milieu quelque part.

J'ai vu mourir des personnes atteintes du SIDA; je connais des personnes qui ont à vivre avec cette maladie et je ne la souhaite nullement à quiconque. J'ose seulement espérer que cette décision ministérielle sera un déclencheur positif permettant de relancer un débat où le rationnel fera place à l'émotivité.

Je tiens à souligner, par cette même occasion, l'excellent travail qui a été effectué jusqu'à ce jour par le comité SIDA-Québec. Je suis cependant préoccupé, devant la tournure actuelle des événements, de la façon dont seront guidées les politiques gouvernementales en matière de protection de la santé publique en ce qui a trait au SIDA et d'une certaine inertie face à des actions à entreprendre rapidement. J'ose croire que ces préoccupations sont également vôtres.

L'AIR DU TEMPS

Par-delà Pâques, que sont les cloches devenues?



par
Nicole
BEAULIEU
Collaboration
spéciale

«L'angélus tinta, la femme éteignit son ordinateur»...

Non, ça cloche. Impossible de commencer un texte avec une image aussi bancale.

Foutues cloches. Vont-elles me fiche la paix? C'est, à n'en pas douter, l'effet Pavlov des lapins de Pâques. Ou des crocus ressuscités sous le pommier.

Je me suis éveillée, un matin, avec cette image collée à la rétine: trois jupes de bronze dansant dans l'azur. Image distordue du continent de l'enfance, déformée comme dans une toile de Nérée De Grâce. Chapeau de paille et souliers neufs. Cloches, valsez!

Curieux, me suis-je dit, il me semble qu'on ne les entend plus, celles-là. Sont-elles devenues aphones? Ou leur voix se perd-elle dans l'incessant buzz de la modernité?

Je m'en fus à l'épicerie du coin. — Justement, je me pose la même

question...

Le temps de le dire et la plus charmante des épicières, Mme Colette Côté, avait rembobiné le film des quarante dernières années. Stop!

.....

Buckland. Matin de Pâques. Assise sur la galerie du magasin général que tiennent ses parents, une fillette aux yeux de charbon fixe le clocher muet, juste en face. On raconte que le Vendredi saint, les cloches s'envolent vers Rome d'où elles reviennent le dimanche, chargées de bénédictions. La petite s'est jurée d'assister à leur retour.

Ces jours-ci, grand-père est allé à Québec quérir les *sainte-z-huiles*, trois cartouches d'argent bourrées de l'onguent dont le prêtre marquera les nouveaux-nés et les mourants. Mission rigoureuse. Le voyageur en profite toujours pour acheter le chocolat. Il promet:

— A midi pile, quand les cloches retentiront, vous l'aurez!

Malgré sa hâte, l'enfant refuse de se laisser distraire de son objectif: surprendre l'arrivée des trois pèlerines de bronze. Peine perdue...

— Peut-être qu'un nuage les a cachées... fait le grand-père, malicieux.

Les enfants du coin trouvent cette histoire bien drôle. A ranger au musée des naïvetés d'antan, avec choux et cigognes.

Ils s'amuse tout autant de mes récits «anciens».

J'ai vécu, moi aussi, à l'ombre d'un clocher de campagne. Des trente-six métiers de mon père, la «bedocherie» était le plus captivant. Ne nous valait-il pas le privilège de siéger aux premières loges du théâtre local? Tirant sur les rugueux câbles de crin, nous voyions toute la vie du bled se dérouler en un magnifique ruban qui, sans jamais faillir, passait par le vestibule de l'église: nouveaux-nés chiffonnés dans leurs langes blancs, morts dissimulés sous le noir catafalque, communicants de mai et mariés endimanchés. Ah! que les mariées en crinoline étaient belles à voir! Et leurs maris drôles à force de s'étirer pour leur donner le bras. Nous vivions au cœur de l'actualité.

Matin, midi et soir, nous tirions, fils et filles du bédau de Saint-Just, avec tant de fougue sur les câbles torsadés, nous y accrochant jusqu'à toucher le plafond de la tête, qu'il nous arrivait de tout chavirer.

— Papa, j'sais pas ce qu'y a, y'a une cloche qui sonne pus et une corde qui

pend...

Il savait lui. A pas de chats, plus silencieux qu'un hibou, il s'engageait dans l'espace étroit qui menait au sommet et rétablissait la pouliche qu'un élan trop généreux avait enrayée.

Plus que toute autre, la volée pascale nous ravissait. Aux âmes pieuses, elle annonçait la résurrection. A nous, elle disait: Cocorico, la poule brune a pondu des œufs multicolores. Qui a dit que ventre affamé n'a point d'oreilles? Le Carême nous avait aiguisé l'ouïe et les papilles.

Aujourd'hui, Pâques rime toujours avec friandise. Sans le plaisir acidulé de l'attente. J'ai déjà acheté deux poules et un lapin; nous les avons dévorés sur-le-champ.

Bon. A force de brasser tous ces souvenirs de cuisine et de sacristie, je ne suis pas plus avancée. La question reste entière: les cloches se taisent ou je deviens sourde?

.....

Pour en avoir le cœur net, j'ai appelé le curé de ma paroisse.

— Pardon mon père, je n'entends presque plus les cloches de votre église. Est-ce que je rêve?

— Non, fit l'abbé Claude Doneti.

Et le pasteur de m'expliquer qu'elles résonnent moins souvent et moins fort qu'autrefois.

Il a d'abord fallu sacrifier l'angélus du matin qui dérangeait les dormeurs. Et réduire le volume. A quoi sert d'insister? personne ne travaille aux champs, tout un chacun porte un bracelet-montre, et nul ne s'arrête pour se recueillir. Et tant de bruits, déjà, se disputent nos pauvres oreilles: de la sonnerie du réveil aux grelots publicitaires. Le silence est une denrée des plus rares!

Et puis, les moyens manquent. Certaines églises en sont réduites aux enregistrements diffusés par haut-parleur! A Bon-Pasteur, les cloches ne tiennent pas le temps; faudrait appeler l'ajusteur, une autre dépense... Mais le clocher de bois à tant vieilli que pour le ménager, on n'utilise plus qu'une seule des trois cloches. «Les marguilliers ont peur qu'il ne s'écroule». Un cas unique? Sûrement pas.

Ça va, j'ai compris. Je sais pourquoi on ne raconte plus d'histoire de clocher déserté aux p'tites Colette d'aujourd'hui: la réalité d'argent a coupé ses ailes à l'airain.

★ Nicole Beaulieu est une journaliste pigiste de la région de Québec.

QUÉBEC

Une leçon d'Ottawa

◆ Enfin quelqu'un qui ne «perdrait» pas de francophonie mais qui pouvait rendre compte un à un, de l'évolution des dossiers et expliquer la pertinence de chaque projet.



par J-Jacques SAMSON

Deux heures durant, jeudi, l'ambassadeur du Canada, M. Lucien Bouchard, a feuilleté à l'intention de journalistes du SOLEIL, le catalogue des 28 projets en chantier dans la foulée du premier sommet de la francophonie, tenu à Paris, il y a deux ans, et a cerné les gestes principaux à poser, à Québec, en septembre prochain.

Pour la première fois, à ma connaissance, un artisan de ces dossiers pouvait en parler de façon aussi factuelle et précise.

L'ancien négociateur du gouvernement du Québec devant le front commun intersyndical de 1982 n'est pas un diplomate de carrière. Il n'en a pas le langage ampoulé, ni le port hautain parfois si déplaisant.

La corrosion des salons de Paris n'a pas pris sur l'avocat du Lac-Saint-Jean.

Pour M. Bouchard, il est primordial d'ailleurs que les 43 chefs d'État qui se rencontreront en septembre à Québec définissent enfin clairement ce qu'est la francophonie et que l'on sache enfin de quoi on parle, «sinon, ajoute-t-il, ça va mourir rapidement.»

L'ambassadeur se montre bien conscient du scepticisme entretenu, le plus souvent à juste titre, à l'égard d'un regroupement qui n'a jamais pris vraiment son envol et qui s'est surtout signalé par des querelles grotesques, bien éloignées des préoccupations économiques et sociales des citoyens.

D'autant plus que la francophonie regroupe surtout une foule de petits pays en voie de développement, dont les balbutiements diplomatiques un peu gauches prêtent à la moquerie, à côté des spectacles donnés lors des sommets des chefs des grandes puissances.

Bref, en termes crus, la francophonie a été très souvent vue comme un «club de faiseux» lorsqu'elle réussissait à secouer l'indifférence à son égard dans la population.

L'image est fort négative. M. Bouchard est évidemment beaucoup plus modéré dans son analyse. «Trop de discours, pas d'argent; trop d'organismes, pas de budgets», pose-t-il comme diagnostic.

Les médias commencent à s'intéresser à la préparation du Sommet de Québec, en septembre. Une nouvelle fois, les rivalités Québec-Ottawa, réelles ou fruit des «vieux démons» prenaient toute la place, en raison sans doute de la méconnaissance des projets concrets en marche depuis deux ans et risquaient de faire tourner le dos de la population québécoise à l'événement, de façon irrécupérable.

L'ambassadeur Bouchard a donc décidé de prendre sa mallette de promoteur et de faire le tour de la presse québécoise.

M. Bouchard dit croire que la nouvelle harmonie des relations Ottawa-Québec face au reste du monde francophone peut faire enfin décoller ce nouveau club politique. Son ami le premier ministre Brian Mulroney y croit plus que tout autre avant lui, ayant plus que doublé les budgets qui y sont affectés depuis le Sommet de Paris. Après celui de Québec, il faudra viser à investir autant dans la francophonie que les 337 millions alloués par Ottawa au Commonwealth.

La clé de l'implantation réelle de la francophonie est dans le financement. Le gouvernement du Canada proposera d'ailleurs à ses partenaires de doubler les fonds accordés à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

La population n'acceptera pas non plus de consentir des investissements importants pour la francophonie, en période de choix budgétaires aussi déchirants dans des secteurs comme les Affaires sociales ou l'Éducation, si la pertinence n'est pas démontrée.

L'exposé de M. Bouchard cette semaine, dont rend compte la collègue Lise Lachance, est un modèle de travail pour le gouvernement du Québec. Sa simplicité et son pragmatisme ne sont pas encore les marques de commerce de notre ministère des Relations internationales.◆

Finis les compromis, Reagan ouvre la guerre commerciale au Japon



Le président Ronald Reagan a décidé d'appliquer des douanes sur certaines importations japonaises

◆ SANTA BARBARA (États-Unis) (AP-AFP) - Le président américain Ronald Reagan a officiellement annoncé, hier, sa décision d'appliquer des droits de douanes supplémentaires sur certaines importations japonaises.

M. Reagan a jugé «injustifiable et irraisonnable» l'attitude du Japon depuis la signature d'un accord entre Washington et Tokyo sur le commerce des semi-conducteurs, dans une déclaration remise à la presse à Santa-Barbara (Californie) où le président prend quelques jours de vacances.

Les droits de douanes punitifs annoncés à l'encontre du Japon s'appliqueront à quatre catégories de produits au taux de 100 pour 100, ce qui revient à en doubler le prix d'entrée aux États-Unis. Il s'agit des:

- ◆ Appareils de télévision en couleur dont l'écran présente une taille de 18 à 20 pouces en diagonale (de 45,7 à 50,8 cm).

- ◆ Perceuses et autres outils électriques à main (meules, ponces, polisseuses), à l'exception de ceux pouvant travailler à l'oblique.

- ◆ Appareils de traitement de l'information intégrés d'une capacité d'au moins 16 bits, en dehors du micro-processeur central.

- ◆ Appareils de traitement de l'information non intégrés répondant aux mêmes caractéristiques et qui comprennent un micro-processeur.

Cette liste doit représenter l'équivalent de 300 millions de dollars d'importations aux États-Unis par an, soit 0,3 pour 100 à peine des exportations japonaises.

Les sanctions annoncées hier doivent entrer immédiatement en vigueur. Elles s'appliquent aux produits japonais qui entrent aux États-Unis à partir du 17 avril, de même qu'à ceux qui, entrés aux États-Unis après le 31 mars, vont sortir des entrepôts.

Le président Reagan a précisé qu'il appartiendrait à son représentant spécial pour le Commerce, M. Clayton Yeutter, de «suspendre, modifier ou mettre fin» à ces sanctions.

«Les produits ont été choisis pour minimiser l'effet sur les consommateurs et les entreprises américaines», a précisé le président Reagan. «Tous ces produits sont également offerts par des firmes américaines ou étrangères», a-t-il dit.

Le fond du problème

Le fond du problème vient de l'attitude des Japonais. Les États-Unis sont, en effet, des plus courroucés par l'insolent excédent commercial de l'empire du Soleil-Levant, par le refus du gouvernement japonais de relancer la demande intérieure et d'ouvrir ses marchés.

Si Washington franchit un cran dans l'escalade de la tension, la guerre commerciale n'est cependant pas encore là. Les États-Unis ont trop besoin de l'argent des ins-

titutions financières japonaises qui vient éponger leurs déficits pour trop monter le ton.

Les sanctions, estime-t-on de bonnes sources, pourraient être levées après trois mois, si les Japonais réagissent vite. Six mois s'il leur faut plus de temps pour prouver leur bonne volonté. Pourtant, Tokyo n'est pas prêt à faire de concessions majeures. Et le gouvernement japonais devrait demander aux instances internationales du GATT de statuer sur la légitimité de ces mesures au regard de la réglementation sur la libre-concurrence.

Pas de concessions donc, a affirmé hier l'ancien ministre japonais des Affaires étrangères Shintaro Abe, l'un des successeurs potentiels du premier ministre Yasuhiro Nakasone qui doit quitter son poste en octobre prochain. Le Japon ne passera pas de compromis avec les États-Unis sur des problèmes-clés comme les superordinateurs, les télécommunications, la construction et l'agriculture, a précisé M. Abe.◆

Appui du fédéral au Conseil canadien de la coopération

◆ LÉVIS - La moitié du financement de l'activité du Conseil canadien de la coopération provient d'une subvention du secrétariat d'État. C'est grâce à cet appui du gouvernement fédéral que le CCC peut continuer à s'engager, comme il le fait depuis 41 ans, auprès des minorités francophones du pays.

par Gilles PÉPIN

Le président de l'organisme, M. Paul Dolan, apportait cette précision, alors qu'il recevait, par l'entremise du député de Lévis, M. Ga-

briel Fontaine, une première tranche d'une subvention au montant de \$82,513. La subvention est octroyée dans le cadre du programme des langues officielles.

Le Conseil canadien de la coopération a, depuis longtemps, son siège social dans l'un des édifices du Mouvement Desjardins, à Lévis, où il paie une location minime. Il assure un regroupement des conseils provinciaux de la coopération, dont celui du Québec, qui, en raison de sa forte participation, fournit la moitié du montant des cotisations.

Le CCC, en faisant la promotion de la coopération dans le développement économique chez les francophones canadiens, exerce un rôle de coordination, de formation et d'information. Il assure enfin une représentation auprès de l'Alliance internationale de la coopération.◆

À Oshawa, la production de GM, une «symphonie»

◆ OSHAWA (d'après PC) - L'usine de camions de General Motors qui vient d'être modernisée montre bien ce que la compagnie entend faire dans l'avenir.

Les chaînes de montage lourdes et bruyantes ont cédé la place à un système de guidage automatique des véhicules, à des machines à souder et à peindre robotisées, souples et silencieuses.

L'usine d'Oshawa a repris son activité dernièrement. Elle est un bel exemple de ce que seront les installations de GM dans les années 90 et au-delà. Le numéro mondial de l'automobile a fait le pari qu'une nouvelle technique et une main-d'œuvre satisfaite se traduiraient par une meilleure qualité et un accroissement des ventes.

Les 550 millions que GM a mis dans la rénovation et l'agrandissement de l'établissement est le premier pas vers Autoplex — une cité industrielle intégrée de \$2 milliards.

L'usine de camions d'Oshawa est la première à fonctionner entièrement selon le nouveau système de production de GM connu sous le nom de AGV (Automatic Guided Vehicles). Il remplace les chaînes de montage par un réseau complexe de transport de pièces.

Gerry Goreski, chef de la production, résume le système à sa ma-

nière: «C'est une symphonie. Tout est orchestré.»

Le maître qui dirige ce concerto de montage automobile est un énorme ordinateur qui surveille et règle la marche des machines à souder automatiques, des fusils à peinture et des AGV.◆

ABITIBI-PRICE



M. Robert Haché

Monsieur W.J.J. Johnston, président de La Compagnie Price Limitée, annonce la nomination de Monsieur Robert Haché au poste de directeur général des exploitations forestières de l'entreprise. M. Haché assume la responsabilité des exploitations forestières du Saguenay-Lac-St-Jean et de Beauré, de même que de la Scierie Péribonca.

Monsieur Michel Lessard a été nommé directeur des exploitations forestières au Saguenay-Lac-St-Jean.

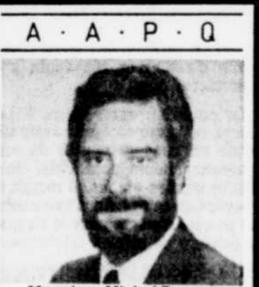
Abitibi-Price est le premier fabricant de papier journal et de papiers de pâte mécanique au monde.



Me Pierre Delisle

Président du conseil Cégep F.-X. Garneau
Le Conseil d'administration du Cégep François-Xavier-Garneau a procédé, lors de sa séance du 16 mars 1987, à l'élection de Me Pierre Delisle au poste de président et à celle de Madame Georgette Béliveau au poste de vice-présidente du Conseil. Les autres personnes qui composent le Conseil sont:

- Socio-économique**
Me Pierre Delisle
Mme Madeleine Dumais-Légaré
M. Louis-Roger Dumas
M. Jacques Godbout
Me Pierre Lemieux
M. Ludger St-Pierre
 - Enseignants**
M. Jacques Rondeau
M. Claude Gagnon
M. Michel Montplaisir
 - Professionnel non-enseignant**
M. Raymond Lamarande
 - Parents**
Mme Ghislaine Emmond
Mme Georgette Béliveau
M. Jean-Claude Drolet
Mme Fabienne Babineau
 - Étudiant**
M. Didier Roy
 - Personnel de soutien**
Mme Francine Rochette
 - Administration**
M. Alexandre Prévost, directeur général
M. Jean-Paul Guérette, directeur des services pédagogiques
M. Jean-Guy Gauvin, directeur des services aux étudiants
- Me Pierre Delisle devient le neuvième président du Cégep François-Xavier-Garneau qui compte maintenant près de 4,000 étudiants réguliers et plus de 3,000 à l'Éducation des adultes.



Monsieur Michel Paquet

L'Association des Administrateurs de Personnel de Québec aura le plaisir de recevoir comme conférencier Monsieur Michel Paquet, Associé de la Société-Conseil Mercer.

Monsieur Paquet nous entretiendra sur le sujet suivant: **Les Assurances collectives et la famille de l'assuré(e).**

Cette conférence aura lieu le jeudi 23 avril 1987 à 18 h à l'hôtel Quality Inn Ste-Foy.

Faites votre réservation au plus tard le 20 avril à Céline Bernard au numéro 681-6244.

non-membre: 25,00\$
membre: gratuit
la personne qui accompagne le membre 15,00\$

9.25%

5 ans
Intérêt annuel

9.00%

3 ans
Intérêt annuel

Âge d'or prime de 1/8 de 1%.

AUTRES TERMES ET TAUX DISPONIBLES SUR DEMANDE.

(514) 866-1071

APPELEZ: A FRAIS RENVERSÉS OU VOTRE COURTIER EN PLACEMENT.

Compagnie de Fiducie Morguard

Taux sujets à changements.
Membre de la Société d'Assurance-Depôts du Québec et inscrite à la Régie d'Assurance-Depôts du Québec.

2914 boul. Laurier
Québec
St-Foy Québec
G1V 4T2
Court terme disponibles: 30 à 364 jours

Pour les 12 mois de l'année terminée au 31 décembre 1986, Geoffrion Leclerc s'est classé

AU PREMIER RANG

dans le financement municipal, scolaire, cegep et hospitalier au Québec.

Geoffrion Leclerc a été premier dans ce secteur au cours de

QUATRE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

Pour vos placements en obligations, contactez-nous... près de chez-vous

Geoffrion, Leclerc Inc.

"Mon Courtier au Québec"

ECONOMIE

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (1)

Une vaste région qui roule sur l'or

♦ St-Bruno-de-Guigues. À mi-chemin entre Rouyn-Noranda et Temiscaming. C'est là que commence au 17^e siècle l'histoire minière non seulement de l'Abitibi-Témiscamingue mais du pays tout entier. En 1686, on y découvre la première mine au Canada, un gisement de plomb argentifère qui ne sera toutefois mis en production que 200 ans plus tard.

textes de Michel VAN DE WALLE

Depuis, l'exploitation des richesses minières, avec ses hauts et ses bas, aura conditionné une bonne partie du développement de ce territoire de 116.000 kilomètres carrés à l'intérieur duquel ne vivent que 160.000 personnes, soit moins de trois pour 100 de la population québécoise. Coincée entre l'Outaouais et la Baie James, la région est perçue par la plupart des Québécois comme une contrée nordique, froide et austère. Pourtant, la municipalité de Temiscaming se trouve sur le même parallèle géographique que la ville de Québec.

Depuis quelques années, l'Abitibi-Témiscamingue connaît un véritable boom économique. L'un des plus sûrs indices, le taux de chômage est éloquent: en 1982, il était de 23 pour 100. En 1985, il s'établissait à 14,1 pour 100. Les dernières données indiquent un taux de chômage de 11,8 pour 100. S'il s'agit là d'un niveau encore relativement élevé, la chute de plus de 10 points du taux de chômage en cinq ans est symptomatique de la nouvelle prospérité qui traverse la région.

Facteurs déterminants

L'un des facteurs déterminants aura été la hausse du prix de l'or combiné au programme d'ac-



La mine Doyon: la plus grande mine d'or à ciel ouvert du Canada.

Le Soleil, Aileen McCabe

tions accordées des gouvernements de Québec et d'Ottawa qui, depuis 1983, stimulent l'exploration et la mise en production des

gisements aurifères disséminés le long de la faille de Cadillac.

«Toutes les 'drills' du Canada sont ici», affirme le commissaire

industriel adjoint de Val d'Or, M. Fernand Bacon, qui estime à environ 250 le nombre de foreuses présentement en opération dans le

secteur. «Et contrairement à ce qui se passait auparavant, les promoteurs miniers sont de la région plutôt que de Toronto ou New

York.»

Au cours des récentes années, les dépenses d'exploration se sont multipliées tandis que les petites entreprises minières poussaient littéralement comme des champignons, grâce aux actions accréditatives. De 1982 à 1985, ces dépenses sont passées de \$65 millions à \$113 millions, ce qui a fait grimper la part régionale des dépenses totales au Québec de 58 à 75 pour 100.

Une étude des sociétés-conseil Maheux, Noisieux et Groupe Roche réalisée pour le compte de l'Association des prospecteurs du Québec affirme que 25 découvertes, dont huit actuellement rentables, ont été réalisées ces dernières années grâce en bonne partie au programme d'actions accréditatives. Des projections sur dix ans laissent croire que ces nouvelles activités créeront quelque 66.000 emplois-année tout en générant \$2,8 milliards de valeur ajoutée dans l'économie. Et c'est l'Abitibi-Témiscamingue qui profiterait de l'essentiel des retombées. Cette perspective explique fort bien l'insistance de prospecteurs de la région qui demandent à Ottawa de ne pas éliminer les actions accréditatives à la faveur de la réforme fiscale et à Québec de restaurer la déduction à 166 pour 100 que le gouvernement Bourassa a réduite à 133 pour 100 en décembre dernier. ●

Demain: la consolidation du secteur forestier.

Le boom aurifère a amené la multiplication des PME

♦ (PC) - Près de 25 mines sont actuellement en opération dans la région. En plus de l'or, on y extrait aussi du zinc et du cuivre. Mais l'or demeurera la ressource la plus recherchée pour peu que son prix se maintienne élevé. On estime que le territoire abitibien renferme environ 85 pour 100 des gisements aurifères exploitables au Québec.

L'un des premiers gisements découverts a été celui de Kiena, vers 1911, sur une île au beau milieu d'un lac, près de Val d'Or. La mine a traversé de difficiles années qui se sont traduites par de longues périodes de fermeture. Mais lorsque le prix de l'or a frassé la barre des \$500 l'once en 1980, la Falconbridge (qui était alors propriétaire) a engagé un programme d'investissements de \$25 millions pour mettre en valeur le gisement. Le volume extrait a progressivement augmenté pour passer de 270.000 tonnes métriques par année à environ 450.000 tm cette année. L'entreprise, qui emploie tout près de 200 personnes, s'est dotée de son propre concentrateur d'or en 1984 au coût de \$20 millions. Il s'agit de la fabrique d'or la plus moderne de la région. L'an dernier, on y a produit

72.694 onces d'or, produisant ainsi des revenus de près de \$37 millions. Le directeur de la mine, Raymond Vézina, évalue le coût de production d'une once d'or à la mine Kiena à \$210 US.

Une dizaine de mines d'or sont exploitées ou en voie de l'être. La mine d'Or Val poursuit présentement la construction d'un concentrateur tandis que Mines Dumagami a annoncé son intention de se doter du sien.

Le secteur minier procure environ 6.000 emplois en Abitibi-Témiscamingue, soit environ 10 pour 100 du bilan régional. Et c'est sans compter l'effet multiplicateur de cette activité sur les autres secteurs économiques, en particulier celui des services-conseils. On estime qu'une bonne quinzaine de bureaux de services miniers employant entre 20 et 40 personnes fonctionnent à plein régime.

Multiplication de PME

Depuis quelques années, de petites entreprises reliées indirectement à l'exploitation minière, dans le secteur de la machinerie en particulier, se sont développées et ont commencé à faire des affaires... d'or. Le boom aurifère aura également eu des répercussions dans

plusieurs autres domaines dont celui, par exemple, de la construction. Une firme de maisons préfabriquées de Val d'Or, la compagnie Quebec, a accru sensiblement ses affaires. Le propriétaire, M. Roméo Julien, indique que sa firme prévoit vendre 125 maisons à Val d'Or cette année contre 99 l'an dernier et 75 en 1985. «Tout ça, c'est à cause des actions accréditatives et du REA dans la région», soutient-il.

Les Témiscabitiens ont traversé de dures périodes, l'économie régionale était trop largement tributaire de l'extérieur. Fondée principalement sur l'exploitation des richesses naturelles (mines et forêt), dont la croissance dépend de prix fixés à l'échelle internationale, l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue est parvenue à un carrefour. Une diversification de l'infrastructure industrielle est une condition essentielle à une prospérité durable de la région. «Nous voulons concentrer nos efforts du côté du secteur secondaire», affirme pour sa part le commissaire industriel de Val d'Or, M. Jean-Pierre Fuschs. Transformer sur place plutôt que d'exporter les richesses à l'état brut est devenu le slogan de tous les agents socio-économiques de la région. ●



Gilles Filion est le géologue en chef de la compagnie LAC Minerais, qui possède 50 % de la mine Doyon.

Finies les primes

Le conseil d'administration du premier constructeur automobile mondial General Motors Corp. s'est prononcé pour l'élimination d'un programme de distribution de primes à ses cadres-dirigeants, liées aux résultats financiers du groupe. Ce programme, qui durait depuis 70 ans, avait été violemment critiqué cette année lorsque GM avait décidé de verser ces primes à ses cadres, mais n'en avait pas distribuées à ses employés dans les limites de leur participation aux résultats de l'entreprise, en indiquant que ces résultats étaient insuffisants.

Consommateurs confiants

La confiance des consommateurs américains dans la situation et les perspectives économiques s'est améliorée en mars, selon la dernière enquête du Conference Board, l'une des principales organisations patronales d'études économiques. L'indice de confiance du Board s'est situé en mars à 98,1 (base 100 en 1985), cinq points au-dessus de son niveau de février. Cet indice établi mensuellement par le Board à la suite d'une enquête auprès de 5.000 ménages, s'était détérioré pendant plus de 12 mois.

Les prix de détail ont fléchi en mars

D'après l'indice des prix à la consommation (IPC), les prix de détail des aliments ont fléchi d'environ 0,1 pour 100 en mars. Les prix de la plupart des principaux groupes d'aliments ont diminué durant le mois sous revue. En mars, le prix des provisions alimentaires nutritives satisfaisant aux besoins d'une famille de quatre personnes était de \$107,17 par semaine. En février, les mêmes provisions coûtaient \$107,00, contre \$98,81 en mars 1986.

Sodarcac majoritaire dans Insurance Group of Canada West

Sodarcac a porté de 35,2 pour 100 à 53,4 pour 100 sa participation dans le capital-actions de Insurance Group of Canada West Ltd, en utilisant une portion du produit de son émission publique effectuée en décembre dernier. Les directions des deux compagnies ont confirmé que Insurance Group of Canada West poursuivra ses opérations dans l'ouest canadien et demeurera une entité administrative distincte au sein du groupe Sodarcac. ●

Dans votre rapport d'impôts, n'oubliez pas de déclarer vos revenus d'intérêts

♦ Il est probable que les ordinateurs de Revenu-Québec rejeteront votre déclaration de revenu si vous avez «oublié» d'inscrire vos petits revenus d'intérêts gagnés durant l'année, en produisant votre rapport d'impôts.

Revenu-Québec et enregistrée dans votre dossier.

Cela explique le rejet de plusieurs déclarations et l'obligation de les traiter manuellement par la suite, afin de corriger le calcul. Il faut se souvenir aussi que tous les revenus d'intérêts doivent être inclus dans la déclaration, y compris ceux pour lesquels votre banque n'a pas produit de relevé mais qui ont été payés dans votre compte.

Cette procédure risque à coup sûr d'entraîner des délais. Il faut savoir, en effet, qu'une copie de tous les relevés 3 est expédiée à

dent, M. Jugan avait déjà tenté de créer un programme spécialisé pour les professionnels, en 1984. À cette époque, dit-il, «le projet a été jugé trop avant-gardiste et aucune compagnie d'assurance n'a voulu s'y intéresser».

Le courtier est revenu à la charge, cette année, après avoir effectué un sondage auprès de ses nouveaux clients potentiels. Une fois les besoins établis, il restait à trouver une compagnie d'assurance qui accepte d'en assumer le risque, en échange de primes «réalistes».

Cet aspect est important puisque l'on sait que théoriquement il est possible de souscrire une assurance pour à peu près n'importe quel risque à condition d'en payer le coût parfois exorbitant.

Après avoir soumis son projet à une vingtaine de compagnies, c'est finalement avec la collaboration de la Croix-Bleue que M. Jugan a décidé d'offrir ses programmes PAC-Med (pour médecins), PAC-Pro (pour professionnels) et PAC-Pme (pour chefs d'entreprises).

Le bureau d'assurances est spécialisé dans l'assurance collective, depuis plusieurs années. Son prési-

dent, M. Jugan avait déjà tenté de créer un programme spécialisé pour les professionnels, en 1984. À cette époque, dit-il, «le projet a été jugé trop avant-gardiste et aucune compagnie d'assurance n'a voulu s'y intéresser».

Le courtier est revenu à la charge, cette année, après avoir effectué un sondage auprès de ses nouveaux clients potentiels. Une fois les besoins établis, il restait à trouver une compagnie d'assurance qui accepte d'en assumer le risque, en échange de primes «réalistes».

Cet aspect est important puisque l'on sait que théoriquement il est possible de souscrire une assurance pour à peu près n'importe quel risque à condition d'en payer le coût parfois exorbitant.

Après avoir soumis son projet à une vingtaine de compagnies, c'est finalement avec la collaboration de la Croix-Bleue que M. Jugan a décidé d'offrir ses programmes PAC-Med (pour médecins), PAC-Pro (pour professionnels) et PAC-Pme (pour chefs d'entreprises).

Les principales nouveautés de ces programmes d'assurance collec-

tive sont notamment de pouvoir:

-Payer une rente à un bénéficiaire souffrant d'invalidité partielle et qui continue d'occuper un poste à temps partiel.

-Convertir l'ensemble des avantages (médicaments, soins dentaires etc) de la police pour le bénéfice de l'assuré lors de la retraite ou de la cessation d'emploi.

-Le programme offre en plus une assurance voyage complète couvrant toutes les variables de l'hospitalisation et des déplacements pouvant être engendrés par cette situation.

Selon le président de l'entreprise de courtage en assurances, le nouveau produit est susceptible d'intéresser surtout les professionnels de la santé, les membres de professions libérales et les propriétaires de petites et moyennes entreprises.

Yves Jugan et Associés Inc. réalise actuellement un volume d'affaires d'environ \$2 millions et ses administrateurs espèrent doubler ce chiffre d'affaires d'ici quelques années, grâce à un réseau d'agents et de courtiers affiliés qui pourront offrir le programme PAC-Pme dans les autres régions du Québec. ●

IMPÔT
par
MARC LESTAGE



L'édition assistée par ordinateur

Un allié qui réduit les coûts de production

Les entreprises ont maintenant un nouvel allié dans leur guerre aux coûts de production: l'édition assistée par ordinateur.

L'EAO, une application montante dans le monde de la micro-informatique, permet de couper les coûts de réalisation de documents imprimés de 25 à 50 pour 100 en plus de réduire considérablement les délais de production.

Les Américains ont adopté l'expression «Desktop publishing». En français, on recense des appellations diverses: édition personnelle, micro-édition, publication assistée par ordinateur, édition électronique, édition assistée par ordinateur, édition etc.

Peu importe l'expression qui prévaudra, la clé de cette application, c'est l'imprimante au laser qui permet d'obtenir une qualité très voisine de celle de l'impression traditionnelle. Celui qui rédige un journal, un manuel technique, une liste de prix, un rapport interne d'entreprise peut réaliser lui-même, à partir d'un ordinateur personnel, toutes les opérations qui mènent de la création d'un texte à l'impression définitive.

Les mises en page les plus complexes sont possibles sans le secours d'un atelier de photocomposi-

tion, d'un maquettiste et même d'un imprimeur.

André Gagnon, président de la firme de traitement de texte Johanne Verreault inc de Québec, a brossé un tableau de cette application cette semaine devant les membres de l'Association des professionnels de la bureautique de la région de Québec.

Il donne l'exemple de la compagnie d'assurances La St-Maurice qui a réussi à réduire ses coûts de photocomposition de 80 pour 100. Avec un investissement de moins de \$15,000 (un ordinateur Macintosh, une imprimante au laser et un logiciel de mise en page), cette entreprise a sauvé \$45,000 en un an au niveau de son budget d'impression. En plus d'une diminution des coûts directs, le procédé d'EAO a permis à cette compagnie de réduire de deux à une semaine l'opération de mise à jour des primes, économie de temps qui représente aussi une baisse indirecte des coûts.

Historique

L'édition électronique est un pas de plus dans l'évolution de la présentation du message écrit. À la suite des machines à écrire manuelles, électrique et électronique (1964) qui, depuis un siècle, ont pris la relève du document manuscrit, il a fallu attendre jusqu'en 1975 pour

voir apparaître les premières machines à traitement de textes avec leur procédé qui permet la mise à jour constante de tout document écrit.

L'arrivée massive des micro-ordinateurs dans les entreprises depuis 1977 a contribué à répandre le traitement de texte auprès des rédacteurs de messages écrits. L'édition électronique se situe dans cette continuité. Alors que le traitement de texte permet de travailler sur le contenu du document, cette nouvelle technique offre la possibilité à l'auteur d'un message écrit de choisir sa présentation visuelle.

André Gagnon insiste cependant sur la réalité suivante: pas plus qu'un traitement de texte ne transforme un illettré en un écrivain, un logiciel de mise en page n'apprend pas à son utilisateur les règles de la maquette ou du journalisme.

La «démocratisation de l'imprimerie» suppose donc que les entreprises acceptent de consacrer temps et efforts à la formation des utilisateurs de ces nouveaux outils.

Quand il parle de choix d'appareil, André Gagnon précise que le chef de file de l'édition électronique demeure l'ordinateur graphique Macintosh. Cependant plusieurs autres compagnies, dont Xerox, Wang ou IBM PC, ont annoncé ou commencé à mettre sur le marché des systèmes qui permettent l'EAO.

Étant donné que chaque page est réalisée en mode interactif à l'écran, la réduction des coûts de production vient principalement de l'élimination des étapes de révision et de montage.

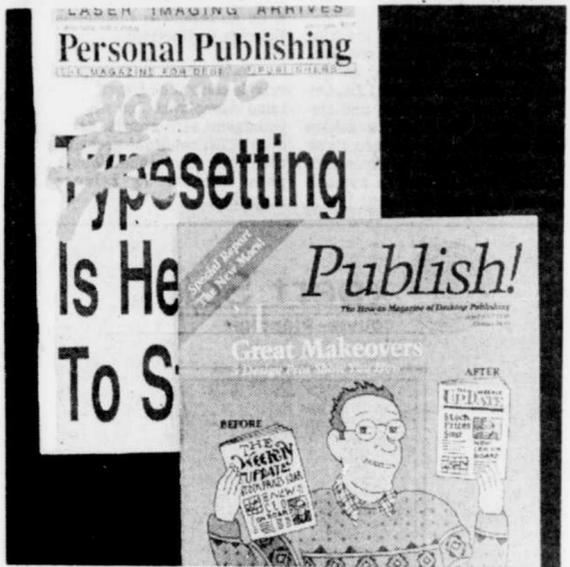
De plus, les usagers peuvent concevoir beaucoup plus librement et choisir eux-mêmes les textes et graphiques. «La versatilité de l'édition électronique permet une meilleure liberté artistique et les changements peuvent se faire instantanément», explique un dossier publié dans la revue *Le Publicitaire*.

L'édition électronique réduit considérablement les délais qui s'écoulent entre la rédaction et la publication. Le cabinet de design torontois Graphi-COMP estime pouvoir produire une page à l'heure en édition électronique contre une page toutes les cinq heures par les moyens classiques.

Les graphistes qui ont essayé ces systèmes constatent que, «loin de confiner leur créativité à un cadre restreint, ils amplifient leur liberté créatrice et étendent leur contrôle à tout le processus de conception».



L'utilisateur d'un logiciel de mise en page voit à l'écran les résultats de son travail. L'écran du Macintosh (à droite) ne permet de voir qu'une partie de la page, mais il est possible de lui coupler un écran pleine page (à gauche).



Aux États-Unis, le «Desktop publishing», en envahissant le marché des publications à tirage limité, a amené la création de deux magazines entièrement consacrés à l'édition assistée par ordinateur.



M. François Gagnon
Président
L'Association de la Construction de Québec est heureuse d'annoncer la récente élection de M. François Gagnon au poste de Président de cet organisme. Originaire de St-Michel-de-Bellechasse, M. Gagnon demeure maintenant dans la municipalité de Lévis. Diplôme en administration des affaires, M. Gagnon est vice-président de Meunier, Associés Inc., une entreprise de construction ayant son siège social à St-Augustin de Portneuf qui réalise actuellement un chiffre d'affaires annuel de 16 000 000 \$ et qui oeuvre dans les secteurs résidentiel, commercial, industriel et institutionnel de l'industrie de la construction du bâtiment à la grandeur de la province de Québec. M. Gagnon sera appuyé dans ses fonctions par les nouveaux officiers suivants: M. Roland Girard, Westburne Québec Inc. premier vice-président, M. Gaston Brassard, Brassard & Boucher Inc. deuxième vice-président, M. Gérard Dufour, Jann Construction Ltée, trésorier, M. Denis Grenier, D & R, Grenier Inc. Directeur, M. Jocelyn Veziro, Teksoil Inc. Directeur, M. Robert Lintais, De Foy Construction Inc. Directeur et Président sortant.

CITF-FM
FM
107.5

Les bons moments

Les gens de la lunetterie NEW LOOK sont venus passer un bon moment à CITF-FM. De cette façon, le 107.5 voulait souligner le succès de cette jeune entreprise et rendre hommage à ses artisans.

DIANE GAGNON

La Professionnelle du Mois

La performance de Diane Gagnon au mois de mars est digne de mention. Par sa personnalité et son professionnalisme, Mme Gagnon a mérité le premier rang dans la vente de véhicules neufs. Mme Gagnon remercie sa clientèle et vous invite des conseils d'une «professionnelle» lors de l'achat de votre prochain véhicule.

Intersection Pierre-Bertrand et boul. de la Capitale.
Ouvert tous les soirs jusqu'à 21h30.

GROS, BON, PAS PLUS CHER!

687-2604

brunet

ENR

Distribution Brunet Inc.

a acheté
la totalité des actions
des Pharmacies Simard et Ouellet Inc. à Chicoutimi
et Jacques Bernier Inc. à Alma

Janvier 1987

Le soussigné a agi à titre
de conseiller pour
Distribution Brunet Inc.

RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PAIRE

Ne lisez pas cette annonce
si vous n'exigez pas l'excellence en
Protection d'Assurance Collective

LES RÉGIMES PAC +
LE NOUVEAU STANDARD EN ASS.-GROUPE

NOUVEAU: Une garantie d'invalidité partielle pour tous en cas d'invalidité prolongée.

NOUVEAU: Un droit de conversion automatique en police personnelle, sur les bénéfices d'assurance-maladie et de soins dentaires, en plus de la protection d'assurance-vie.

NOUVEAU: Une clause d'exonération des primes, en cas d'invalidité totale, sur tous les bénéfices du régime, et non seulement sur la protection d'assurance-vie.

NOUVEAU: Une assurance-voyage complète incluse dans tous les régimes.

NOUVEAU: Une clause occupationnelle de 5 ans pour les professionnels.

NOUVEAU: Une garantie de frais généraux afin d'assurer la survie de votre bureau, même si vous ne pouvez pas travailler.

NOUVEAU: Une assurance-soins dentaires à partir de 3 employés

EN PLUS:

- Une garantie d'assurance-vie avec taux unisexe pour fumeurs et non-fumeurs.
- Une prolongation gratuite de 24 mois de l'assurance-maladie pour les survivants d'un employé décédé.
- Une garantie de remboursement des frais hors province jusqu'à 1 000 000 \$.

M. Yves Jugan, A.V.A.,
président-directeur général

Mme Pierrette Jugan,
vice-présidente

M. Pierre-Yves Jugan,
vice-président adjoint

M. Pierre Desjardins,
directeur régional

M. Jacques Desrochers,
directeur administratif

Les Régimes PAC + vous offrent une grande variété d'options dans tous les bénéfices disponibles, ainsi que des maximums élevés, avec et sans preuves de santé, en assurance-vie et en assurance-salaire, et vous sont offerts dans les régimes suivants:

LE PAC + MED, conçu spécialement pour les MEDecins, dentistes et autres professionnels de la santé, ainsi que leur personnel de soutien.

LE PAC + PRO, conçu spécialement pour les bureaux de PROfessionnels (avocats, comptables, ingénieurs, notaires, etc.), et leur personnel administratif.

LE PAC + PME, conçu spécialement pour les propriétaires de PME et leurs employés.

LES RÉGIMES PAC + : VOTRE PARTENAIRE
D'AFFAIRES DE CHOIX

Pour plus de renseignements, veuillez retourner le coupon-réponse ci-contre à

OUI

Sans aucune obligation de notre part, nous aimerions obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des Régimes PAC +

Régime PAC + désiré: PAC + MED PAC + PRO PAC + PME

Entreprise ou bureau:

Personne responsable: Titre:

Adresse:

Ville: Code: Tel. (.....)

Date: Signature:

YVES JUGAN
& ASSOCIÉS INC.

2365, BOUL. W.-HAMEL
QUÉBEC, QUÉ. G1P 2H8

Agents et courtiers également
demandés pour distribution dans les
diverses régions de la Province.
S.V.P. envoyer C.V. et expérience en
Assurance Collective.



Dans une chaîne de production, le contrôle de la qualité du produit n'incombe plus seulement aux employés mais devient la préoccupation de tous.

Le contrôle de la qualité: une stratégie globale d'entreprise

Le contrôle de la qualité du produit ne doit plus être l'affaire d'un préposé, à une étape quelconque de la chaîne de production, mais constituer une préoccupation constante et quotidienne du personnel, des cadres supérieurs et des propriétaires d'entreprises, selon l'Association québécoise de la qualité.

L'organisme créé en 1981 dans le but de reconnaître et promouvoir le travail des responsables de la qualité dans les entreprises, tiendra son congrès annuel, du 29 avril au premier mai, dans la métropole.

Depuis sa fondation, l'association a fait éclater ses cadres de façon à intégrer de nombreux représentants de l'industrie. Au début de 1987, le groupe comprenait 600 membres individuels et 120 membres corporatifs et institutionnels employant près de 200,000 personnes.

La rencontre de cette année se déroulera en trois temps. La première journée offrira une chance de mesurer l'impact véritable des efforts consentis en terme de contrôle de la qualité. Cet exercice permettra d'entendre des témoignages d'administrateurs de Bombardier, Sidbec-Dosco, Seagram, Bell Canada,

IBM en plus de l'invité d'honneur du congrès, M. Kano Noriaki, un professeur en management de la faculté de génie de l'Université de Tokyo.

Ce monsieur dont les exposés sur «l'influence des normes de qualité sur la croissance de l'industrie nipponne de l'exportation et le contrôle des importations», participera également aux deux autres journées du congrès, à titre d'intervenant spécial.

Marketing et qualité

La journée du jeudi 30 sera consacrée aux questions touchant la notion de qualité dans le marketing des biens de consommation, en compagnie de représentants de Culinar, les restaurants McDonald's, et Johnson & Johnson, notamment.

Enfin, la journée du premier mai portera sur l'engagement et la formation des ingénieurs en matière de contrôle de qualité. Les membres ont signalé, avec déception, dans leurs congrès antérieurs qu'aucune institution d'enseignement supérieur du Québec n'offre de programme de formation d'ingénieur spécialisé dans l'organisation et la gestion de la qualité.

On peut joindre l'Association

québécoise de la qualité en composant 353-7191, à Montréal, ou à Québec par l'intermédiaire de M. René Paquin, 644-4738.

Le Cooprix de Thetford double les ventes de son plus proche concurrent

♦ THETFORD-MINES - Techniquement en faillite, il y a cinq ans, le magasin Cooprix domine nettement le marché de l'alimentation, à Thetford-Mines, en doublant presque le chiffre d'affaires de son plus proche concurrent.

par Fortunat MARCOUX

En réalisant des ventes de \$12,919,150, au cours de l'exercice achevé le 31 janvier, ce Cooprix est devenu le troisième en importance au Québec parmi les 165 magasins qui affichent la bannière IGA-Boniprix. Cette augmentation de \$1.73 million, en comparaison de l'année précédente, représente une hausse moyenne hebdomadaire de \$33,200. Ce taux de croissance de 15 pour 100 est deux fois supérieur à la moyenne québécoise.

À Thetford, soutient le directeur général, M. André Morin, le Cooprix double presque le chiffre d'affaires de son plus propre concurrent, le magasin Aligro, situé sur l'avenue Labbé. Les chaînes Steinberg et Métro y ont aussi leur bannière.

Profits sans précédent

Le rapport financier est éloquent. Les bénéfices nets ont doublé, passant de \$253,045, ce qui avait été un sommet, à \$511,218. Les 4,800 membres recevront une ristourne de 3.7 pour 100 des achats effectués au cours de l'année. Ils se partageront \$188,846. L'année précédente, les sociétaires avaient reçu un dividende de 2 pour 100. Il

s'agissait de la première ristourne depuis 1973.

La dette a diminué de \$274,000 à \$154,000. L'actif se chiffre à \$1.6 million. La réserve s'est accrue de 110 pour 100, à \$346,308.

La faillite en 1982 de la Fédération des magasins Coop avait permis au Cooprix de Thetford de se tirer d'une sérieuse impasse financière. À ce moment, le Cooprix croyait bien perdre les \$130,000 qu'il avait prêtés à la fédération, en plus de devoir lui rembourser une dette accumulée de \$200,000 et lui payer des factures se chiffrant à \$88,000. Compte tenu de la perte du prêt de \$130,000 consenti à la fédération, le syndicat avait réduit à \$55,000 la dette de \$288,000.

Quatre cent vingt-cinq sociétaires ont assisté à la réunion annuelle de l'organisme, cette semaine. L'an dernier, il y en avait eu 53.

Très satisfaite de ce bilan financier, la présidente du conseil d'administration, Mme Sylvie Paquet, a précisé que l'augmentation de l'achalandage obligeait la direction à étudier la possibilité d'agrandir la superficie du magasin. Celui-ci est situé au complexe commercial Les Galeries de Thetford.

Cette année, le Cooprix renouvelle le contrat de travail de sa centaine d'employés. Les négociations pourraient être ardues. Les syndicats (CSN) voudront probablement récupérer les concessions faites pour assurer la relance du magasin.

UNIVERSITÉ LAVAL Département d'informatique

ÉCOLE D'ÉTÉ DU DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE

Pour une cinquième année consécutive, le Département d'informatique de l'Université Laval organise une École d'été qui aura lieu du 8 au 11 juin 1987 à Québec. Huit cours sont offerts:

- Bases de données relationnelles et le langage de 4^e génération SQL
- Introduction au système UNIX et à la programmation en C
- Introduction à l'intelligence artificielle
- Systèmes experts, méthodes et outils
- La modélisation des systèmes d'information automatisés
- Télécommunication et réseaux locaux
- Langages auteurs, systèmes-auteurs et didacticiels
- Informatique documentaire, principes et méthodes

Tous les cours ont une durée de 28 heures (2,8 UEC) et se donnent de 8 h 30 à 17 h.

Les frais d'inscription pour chacun des cours sont de 750 \$ (avant le 25 avril) et de 825 \$ (après le 24 avril).

Le nombre de places est limité.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Extension de l'enseignement
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant (2379)
Université Laval, Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3202

Expert Sol enr.
couvre-Plancher



MICHEL CHAPDELAINE
directeur général

M. Martin Vézina, président de l'entreprise Expert Sol, chef de file et spécialiste dans le domaine du couvre-planchers et de la décoration intérieure dans le Québec métropolitain, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Michel Chapdelaine à titre de directeur général. Les antécédents et l'expérience de M. Chapdelaine dans le domaine des affaires sauront assurer un avenir florissant à l'entreprise.

Expert Sol, 3 endroits pour mieux vous servir.

<p>SAINTE-FOY 2850, chemin Sainte-Foy 653-8150</p>	<p>LÉVIS 85, route Kennedy 837-6728</p>	<p>CHARLESBOURG 670, rue Bouvier, suite 180 622-4117</p>
---	--	---

L'IMPÔT JOUE DUR!

En 87, joignez-vous à une équipe gagnante!

SERVICES FINANCIERS
CAPITAL

C'EST VOTRE DERNIÈRE CHANCE POUR PARTICIPER AU SUCCÈS DE LA SÉRIE LANCE ET COMPTE

"SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LANCE ET COMPTE II"

Placement admissible à une déduction fiscale de 150% au provincial et 100% au fédéral

Investissement minimal de 5 000\$ (5 parts de 1 000\$)

N'ATTENDEZ PAS LA "SUPPLÉMENTAIRE"

En 87, les courtiers des Services Financiers Capital Inc. sont parmi les seuls à vous offrir:

- Un choix diversifié d'abris fiscaux en productions télévisuelles admissibles à une déduction fiscale de 150%
- Un service personnalisé de planification financière et de gestion de portefeuille, sur la base d'un processus de gestion scientifique exclusif

Un prospectus provisoire portant sur les titres proposés a été déposé auprès de la Commission des Valeurs Mobilières du Québec. Les renseignements qu'il contient sont susceptibles d'être complétés ou modifiés. Les titres qu'il décrit ne peuvent faire l'objet d'aucun engagement avant que ces autorités n'aient visé le prospectus définitif.

Services Financiers Capital Inc. est une société de courtiers inscrits, spécialisés en épargne collective et en contrats d'investissements.

1-800-463-5279

QUEBEC 651-7441	MONTREAL 845-4504	CHICOUTIMI 696-0199	RIVIERE-DU-LOUP 867-3331	GRANBY 375-7410
--------------------	----------------------	------------------------	-----------------------------	--------------------



FORUM MARKETING PUBLICITÉ '87

UNE INVITATION AUX GENS D'AFFAIRES DE LA RÉGION DE QUÉBEC

MERCREDI 13 MAI 1987
Centre Municipal des Congrès

Sous la présidence d'honneur de M. Marcel Dutil, Président de "Le groupe Canam Manac Inc." et parrainé par M. Claude Beauchamp, Président-éditeur Publications Les Affaires Inc.

Vous voulez améliorer les fonctions Marketing et Publicitaire de votre entreprise. Vous désirez rencontrer des gens d'affaires qui sont dans votre situation, ainsi que des conférenciers renommés dans votre domaine. N'hésitez pas, inscrivez-vous au Forum du Marketing et de la publicité '87.

Pour inscription ou information supplémentaire, téléphonez au (418) 656-5470 et 656-5534. Forum du Marketing et de la Publicité '87, C.P. 44, Université Laval, Ste-Foy G1K 7P4.

En collaboration avec:

